

BULÉOM



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

Bulletin des Communes N°44 - Vendredi 1^{er} décembre 2023

Editeur **messeiller**
Lakeside Printhouse



GERANCE - FIDUCIAIRE

CARRE-NOIR Sàrl

Gérance:

On loue - On gère - On vend

Fiduciaire:

Déclaration d'impôt - Comptabilité

Gestion d'entreprise

www.carre-noir.ch - 032 757 66 00



Cave des Lauriers 1870
Jungo & Fellmann - Cressier
Cave ouverte

25 Nov + 2 et 9 Déc: 10 à 17 H.
www.75cl.ch
Livraison gratuite dans la région
Visite - Dégustation - Vente directe

EMERY Écoute Respect Disponibilité
Pompes Funèbres

Du respect pour le défunt et la famille

Prévoyance - Formalités - Transports
HAUTERIVE 24/24 032 754 18 00

PROTHÈSES DENTAIRES
à La Neuveville

Réparation rapide
Nettoyage - Place de parc

Devis gratuit
et déplacement à domicile possible

Rue de la Tour 12
032 751 37 06

GRENACHER SA
Notre énergie à votre service!

Mazout - Stations-essence
Révision de citerne

www.grenachersa.ch 032 968 94 94 - 032 756 60 60

Votre éco-construteur

- Entreprise générale/Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues/Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie

Marti arc jura

www.martiarcjura.ch



AVIS OFFICIELS des communes

ENGES



RÉSULTATS DE LA VOTATION COMMUNALE D'ENGES DU 26 NOVEMBRE 2023

Arrêté du Conseil général du 8 juin 2023 concernant l'adoption de la convention de fusion entre les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise,

| | |
|-----------------------------|--------|
| Electrices inscrites | 102 |
| Electeurs inscrits | 114 |
| Bulletins déposés | 141 |
| Bulletin non valables | 1 |
| Bulletins blancs | 1 |
| Bulletins nuls | 0 |
| Bulletins valables | 140 |
| Electeurs ayant répondu OUI | 136 |
| Electeurs ayant répondu NON | 4 |
| Taux de participation | 65,28% |

L'arrêté est accepté

La Chancellerie d'Etat porte le résultat ci-dessus à la connaissance des électrices et électeurs, conformément à la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et les informe que tous recours ou réclamations concernant la validité des opérations électorales doivent lui être adressés dans les six jours qui suivent la présente publication. Neuchâtel, le 1^{er} décembre 2023

CHÂTELLENIE DE THIELLE



FERMETURE DE LA DÉCHETTERIE

Nous informons la clientèle que la déchetterie intercommunale à Cornaux sera exceptionnellement fermée le:

Vendredi 8 décembre 2023 dès 12h00

L'horaire habituel reprendra le samedi 9 décembre 2023.

Syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle

CRESSIER



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU

Samedi 2 décembre 2023 à 17 heures à la maison Vallier, 2088 Cressier

Ordre du jour:

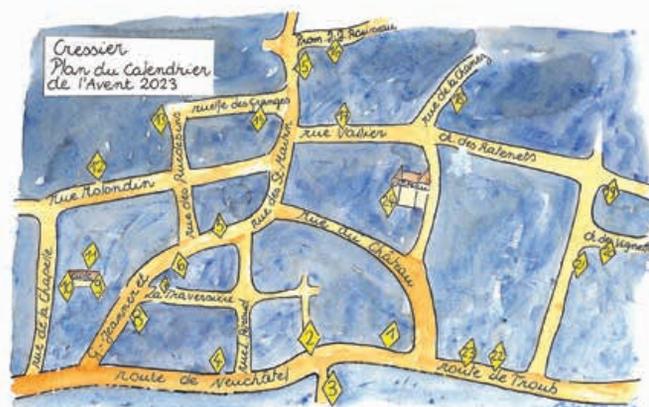
1. Correspondance – Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2023
3. Examen et adoption du budget 2024
4. Points en suspens – informations du Conseil communal
5. Divers

Calendrier des fenêtres de l'Avent - Cressier

| | | |
|----|---------------------------|---------------------|
| 1 | Route de Neuchâtel 6 | Verrée dès 18 h |
| 2 | Route de Neuchâtel 20 | |
| 3 | Route de Neuchâtel 5 | |
| 4 | Rue Laurent-Péroud 1 | Verrée de 18 à 20 h |
| 5 | Rue Gustave-Jeanneret 5 | |
| 6 | Rue Laurent-Péroud 9 | Verrée de 16 à 19 h |
| 7 | Rue de la Traversière | |
| 8 | Rue Gustave-Jeanneret 6 a | |
| 9 | Rue Gustave-Jeanneret 1 | |
| 10 | Rue de la Chapelle 4 | |
| 12 | Rue Molondin 4 | |
| 13 | Chemin des Ruedebins 7c | |
| 14 | Ruelle des Granges 3 | |
| 15 | Rue des Saint-Martin 10 | |
| 16 | Promenade J.J.-Rousseau 2 | Verrée de 18 à 20 h |
| 17 | Rue Vallier 3 | Verrée de 18 à 20 h |
| 18 | Rue de la Chanez 2 | |
| 19 | Chemin des Ratenets 6 | |
| 20 | Chemin des Vignettes 4 | Verrée dès 18 h |
| 21 | Chemin des Vignettes 2 | |
| 22 | Route de Troub 3 | |
| 23 | Route de Troub 1 | |
| 24 | Château | |

Le plan du parcours est à disposition au magasin Volg, devant la maison Vallier, et au no 20 rue de Neuchâtel.

La société de développement de Cressier (ADC) vous souhaite de joyeuses fêtes.



Instant d'Évasion

Massages
Hypnose

Fabienne Montavon
+41 79 637 48 67
2074 Marin-Epagnier

www.instantdevasion.ch

IMPRESSUM

Tirage: 10'700 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Abonnement: 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

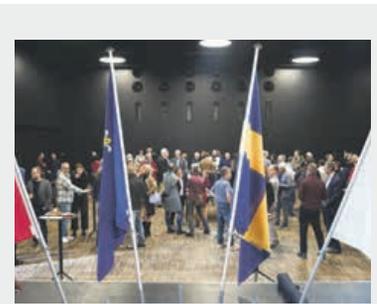


Le 26 novembre est une date historique pour Enges, Haute-rive, La Tène et Saint-Blaise. Un important travail a été effectué en amont de ce jour mémorable. Merci à toutes celles et tous ceux qui se sont impliqués dans le projet de fusion de nos quatre communes.

Le résultat est là! 73% des votant.e.s ont dit OUI. Ce pourcentage est un vibrant appel à quiconque veut faire grandir Laténa. Le 26 février, les listes des candidates et candidats seront déposées pour les élections communales du 21 avril 2024. Poursuivons sur la dynamique du 26 novembre pour offrir des choix variés aux citoyennes et citoyens.

En route pour Laténa!

 **Le 26 novembre en photos grâce à David Marchon sur www.latenaoi.ch**





AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 10.11.23 au 11.12.23 Publication FAO n° 45

Dossier SATAC n° 116886

Parcelle(s) et coordonnées: 3839 - Marin - Epagnier; 1206890/2566367

Situation: Les Paquiers; Avenue des Champs-Montants 2

Description de l'ouvrage: Aménagement d'un espace dédié à la préparation et à la vente de gaufres (changement d'affectation d'un solarium en magasin de gaufres)

Requérant(s): Sidy Lamine Diarra Diarra Fresh Waffle, 2075 2075 Thielle

Auteur(s) des plans: Naim Abazi Abazi Architecture, Rue de la Flèche 8, 1207 Genève

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Plan spécial Centre commercial Manor / Entrée en vigueur le 15.08.2001

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 01.12.23 au 03.01.24 Publication FAO n° 48

Dossier SATAC n° 117530

Parcelle(s) et coordonnées: 925, DP1 - Marin - Epagnier; 1206139/2566369

Situation: Sur les Tertres

Description de l'ouvrage: Assainissement du port de La Ramée: Rénovation de la digue actuelle et édification d'un ponton neuf en bois local

Requérant(s): Commune de la Tène, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans: Olivier Amstutz, sd ingénierie biel-bienne SA, Rue Centrale 115, 2503 Biel-Bienne

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone agricole / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 24 LAT; Art. 20 LConstr. (Accessibilité aux personnes handicapées physiques et sensorielles); Espace réservé aux eaux; Distance à la forêt; LPêche; LEaux

Particularités: Zone de vignes et grèves / Entrée en vigueur le 14.02.1966; Zone à protéger 2 / Lac / Entrée en vigueur le 07.06.1995; Inventaire cantonal des objets à protéger (ICOP)

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 01.12.23 au 03.01.24 Publication FAO n° 48

Dossier SATAC n° 117651

Parcelle(s) et coordonnées: 3844 - Marin - Epagnier; 1206675/2566486

Situation: Sur les Planches; Rue du Pré-aux-Andins 11

Description de l'ouvrage: Installation PAC Sol-Eau

Requérant(s): Valérie Dubosson, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans: Séverine Scalia Giraud Masai Conseils SA, Rue Frédéric Soguel 4, 2053 Cernier

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation densifiée / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation densifiée / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

NOUVELLE OFFRE: CARTE JOURNALIÈRE DÉGRIFFÉE COMMUNE

Partez à la découverte de la Suisse à prix réduit avec la toute nouvelle carte journalière dégriffée Commune, disponible bientôt dans votre commune de La Tène et dans les villes suisses sélectionnées.

☛ **Lancement le 11 décembre 2023 pour des voyages dès le 1^{er} janvier 2024**

Réservez tôt, voyagez à petit prix! Profitez de cette offre limitée au niveau national pour explorer votre pays.

☛ **Principe simple et avantageux**

Plus vous réservez tôt, plus vous économisez! Disponible uniquement auprès de notre guichet, cette carte n'est pas réservée exclusivement aux habitant-e-s de La Tène. Obtenez-la sous forme papier ou par e-mail selon votre préférence.

☛ **Vente uniquement en prévente**

Anticipez vos voyages! La carte journalière dégriffée Commune est disponible en prévente dès 6 mois avant le départ et jusqu'à la veille de celui-ci. Aucun achat ne sera possible le jour du voyage.

☛ **Votre voyage, votre identité**

La carte est nominative et requiert une pièce d'identité officielle lors des contrôles. Aucune revente ou transmission n'est autorisée, garantissant ainsi votre expérience de voyage personnalisée.

☛ **Remboursements exceptionnels**

Dans des situations exceptionnelles, les remboursements seront envisageables moyennant une franchise de 10 francs.

Ne manquez pas cette opportunité exceptionnelle de voyager malin avec la Carte Journalière Dégriffée Commune!

Tarifs

| Assortiment | Niveau de prix 1 Disponible jusqu'à 10 jours avant la date du voyage | Niveau de prix 2 Disponible jusqu'à la veille du voyage |
|---|---|---|
| 2 ^e classe avec demi-tarif | 39 francs | 59 francs |
| 2 ^e classe sans demi-tarif | 52 francs | 88 francs |
| 1 ^{ère} classe avec demi-tarif | 66 francs | 99 francs |
| 1 ^{ère} classe sans demi-tarif | 88 francs | 148 francs |



Pour savoir où, quand et à quels prix la carte journalière dégriffée Commune est disponible, vous pouvez consulter la page www.carteljournaliere-commune.ch ou scanner le code QR

La Tène, novembre-décembre 2023

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 01.12.23 au 03.01.24 Publication FAO n° 48

Dossier SATAC n° 117130

Parcelle(s) et coordonnées: 3896 - Marin - Epagnier; 1206654/2568162

Situation: Epagnier; Rue du Devens 13

Description de l'ouvrage: Aménagement d'un espace fitness non chauffé dans le garage et mise en conformité du réduit extérieur

Requérant(s): Thomas Duplain, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans: Riccardo Chieppa, CR Archiectes Sàrl, 2072 Saint-Blaise

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 24 des dispositions transitoires du RELCAT (croisement de gabarits); Art. 10.05.05 lett. b RAC (Taux d'occupation du sol)

Particularités: Au bénéfice des droits acquis au sens de l'art. 12a LCAT (Longueur)
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

POSE DE DÉFIBRILLATEURS À LA TÈNE

En tant qu'administration publique, notre priorité est d'assurer le bien-être et la sécurité de nos citoyens. C'est dans cette optique que la commune de La Tène va procéder, dans les prochains jours, à l'installation de deux défibrillateurs au sein de ses bâtiments publics.

Un défibrillateur sera installé dans le hall d'entrée du bâtiment de commune, que le deuxième sera placé à l'intérieur de l'Espace Perrier. Une signalisation sera également mise en place pour informer les citoyens sur la localisation de ces appareils.

Cette initiative vise à permettre à toute personne, même non initiée, d'intervenir en cas d'urgence cardiaque, en fournissant les premiers secours en attendant l'arrivée des services médicaux. Cette action augmente considérablement les chances de survie d'une personne confrontée à une situation critique.

La Tène, le 21 novembre 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE

RÉSULTATS DE LA VOTATION COMMUNALE DE LA TÈNE DU 26 NOVEMBRE 2023

Arrêté du Conseil général du 8 juin 2023 concernant l'adoption de la convention de fusion entre les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise,

| | |
|---|-------|
| Electrices inscrites | 2'177 |
| Electeurs inscrits | 1'970 |
| Bulletins déposés | 1'357 |
| Bulletins blancs | 12 |
| Bulletins nuls | 1 13 |
| Bulletins valables | 1'344 |
| Electrices et électeurs ayant répondu OUI | 976 |
| Electrices et électeurs ayant répondu NON | 368 |

L'arrêté est accepté

La chancellerie d'Etat porte le résultat ci-dessus à la connaissance des électrices et électeurs, conformément à la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et les informe que tous recours ou réclamations concernant la validité des opérations électorales doivent lui être adressés dans les six jours qui suivent la présente publication. Neuchâtel, le 1^{er} décembre 2023

Salon de
coiffure

*L'équipe de
Concept Création
vous attend dans
son salon de coiffure*

Sur rendez-vous:
032 753 43 39
Rue Auguste-Bachelin 1a
2074 Marin



LA TÈNE

NOUVEAU SYSTÈME D'AUTORISATION DE PARCAGE

Dorénavant, la gestion des vignettes de parcage passe à l'ère numérique et vous n'avez plus à vous déplacer au guichet communal pour obtenir une autorisation de parcage.

Il vous suffit d'installer l'application « Parkingpay » ou de vous rendre sur le site Internet <https://parkingpay.ch/>.

Si vous n'êtes pas en mesure d'effectuer la demande en ligne, vous pouvez vous adresser à notre administration communale qui se tient à disposition (par téléphone au 032 886 65 00 ou par courriel commune.la-tene@ne.ch).

Les autorisations de parcage sont valables pour les zones suivantes :

Zone 2 – Parking souterrain CSUM

Zone 3 – Parkings de la zone touristique ZT

N'hésitez pas à consulter notre site Internet pour obtenir plus d'informations.

La Tène, le 8 décembre 2023

LA TÈNE

ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal de la commune de La Tène,

Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958,

Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979,

Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP), du 21 janvier 2020, ainsi que son règlement d'exécution (ReLRVP), du 1^{er} avril 2020,

considérant

Afin de sécuriser les piétons au chemin Sur-le-Ruz,

arrête

Circulation interdite **Art. premier**

La circulation est interdite dans les 2 sens au chemin Sur-le-Ruz, depuis son intersection avec le chemin des Vignes jusqu'à celle avec les rues Paul-Vouga/Champs-des-Piénettes, ainsi que depuis son intersection avec les rues Paul-Vouga/Champs-des-Piénettes jusqu'à celle avec le chemin de la Cornée (signal 2.01 OSR « Interdiction générale de circuler dans les deux sens »).

Abrogation

Art. 2

Toutes dispositions antérieures contraires au présent arrêté sont abrogées.

Contravention

Art. 3

Les contrevenant·e·s au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale et cantonale.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,

M. Eugster

Décision: Approuvé ce jour

Neuchâtel, le 24 novembre 2023

L'ingénieur cantonal

Nicolas Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, Château,

2000 Neuchâtel. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.

Le secrétaire,

Y. Butin



Saint-Blaise
Les Ponts-de-Martel
La Chaux-de-Fonds
Le Locle

PHOTOVOLTAÏQUE | SOLUTIONS DURABLES



www.fluckigersa.ch





AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



CONVOCACTION DU CONSEIL GÉNÉRAL

Judi 7 décembre 2023, à 19h00 - Aula du Nouveau bâtiment administratif (NBA)

Ordre du jour

1. Appel.
2. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 septembre 2023.
3. Nomination d'un membre auprès de la commission du feu, en remplacement de M. Stephan Bovet, démissionnaire au 31 octobre 2023.
4. Demande de crédit d'engagement concernant la subvention de CHF 300'000.00 en faveur de l'Association Le Landeron 700 ans. Arrêté 1467. Rapport à l'appui.
5. Budget 2024. **Arrêté 1468.** Rapport à l'appui.
6. Rapport d'information relatif au plan financier et des tâches (voir budget 2024).
7. Demande de crédit d'engagement de CHF 401'050.00 (TTC) pour divers travaux de réfection et d'extension du réseau électrique pouvant intervenir en 2024. **Arrêté 1469.** Rapport à l'appui.
8. Demande de crédit d'engagement de CHF 162'150.00 (TTC) pour divers travaux de réfection et d'extension du réseau d'eau potable pouvant intervenir en 2024. **Arrêté 1470.** Rapport à l'appui.
9. Demande de crédit d'engagement de CHF 150'000.00 (TTC) pour divers travaux de réfection du surfacage et fissures des routes communales 2024. **Arrêté 1471.** Rapport à l'appui.
10. Demande de crédit d'engagement de CHF 193'900.00 (TTC) pour divers travaux de rénovation des installations électriques et de la mise en place d'un nouvel éclairage solaire au port. **Arrêté 1472.** Rapport à l'appui.
11. Motion à voter :
 - 11.1. Politique « Seniors » pour Le Landeron
12. Motion à développer :
 - 12.1. Encouragement à l'utilisation des transports publics par les jeunes en formation
13. Interpellations et questions écrites.
14. Pétitions, lettres et communications.
15. Questions orales.

Le Landeron, le 23 octobre 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

LE LANDERON



AVIS À TOUS LES PROPRIÉTAIRES (LOGEMENTS POUR HABITATION ET LOCAUX COMMERCIAUX)

Nous demandons à tous les propriétaires de bien vouloir annoncer tout changement de locataire selon les articles 15 et 17 de la loi concernant l'harmonisation des registres officiels de personnes et le contrôle des habitants (LHRCH); ceci afin que les listes des habitants landeronnais et des entreprises ou indépendants sis sur la commune du Landeron soient mises à jour.

Art. 15 ¹En vue de l'introduction et de la mise à jour de la numérotation des logements, les propriétaires-bailleurs ou leurs mandataires chargés de la gérance (désignés ci-après: les propriétaires) sont tenus de fournir la liste, par bâtiment, des logements et de leurs locataires.

Art. 17 ¹Les propriétaires sont tenus d'annoncer au service communal du contrôle des habitants l'arrivée ou le départ de locataires, en indiquant les numéros des bâtiments et des logements concernés, même en cas de déménagement au sein du même bâtiment ou groupe de bâtiments, ainsi qu'en cas de réunion ou de division de logements. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

L'administration communale

LE LANDERON



FEUX DE SIGNALISATION ACCÈS AU PARKING DU COLLÈGE DU C2T ET TRÈFLE À 4 AVIS DE PRUDENCE

Les feux de signalisation situés au carrefour du Tirage seront éteints pour une durée indéterminée.

Suite à notre communiqué du 20 novembre dernier, nous vous informons que les feux de signalisation du carrefour Route de Neuchâtel/Faubourg sont à nouveau fonctionnels.

Par contre, les feux du carrefour du Tirage (C2T – Trèfle à 4) sont éteints et ils le resteront jusqu'à nouvel avis. En effet, il a été constaté que les câbles souterrains provoquent un court-circuit. En partenariat avec différents mandataires, des travaux seront entrepris pour remédier à cette situation le plus rapidement possible.

Nous rappelons qu'en l'absence de signalisation lumineuse le marquage au sol et la signalisation routière font foi. Une prudence renforcée est requise dans le secteur du Tirage qui est fréquenté par de nombreux écoliers.

D'avance, nous vous remercions de votre compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL

LE LANDERON

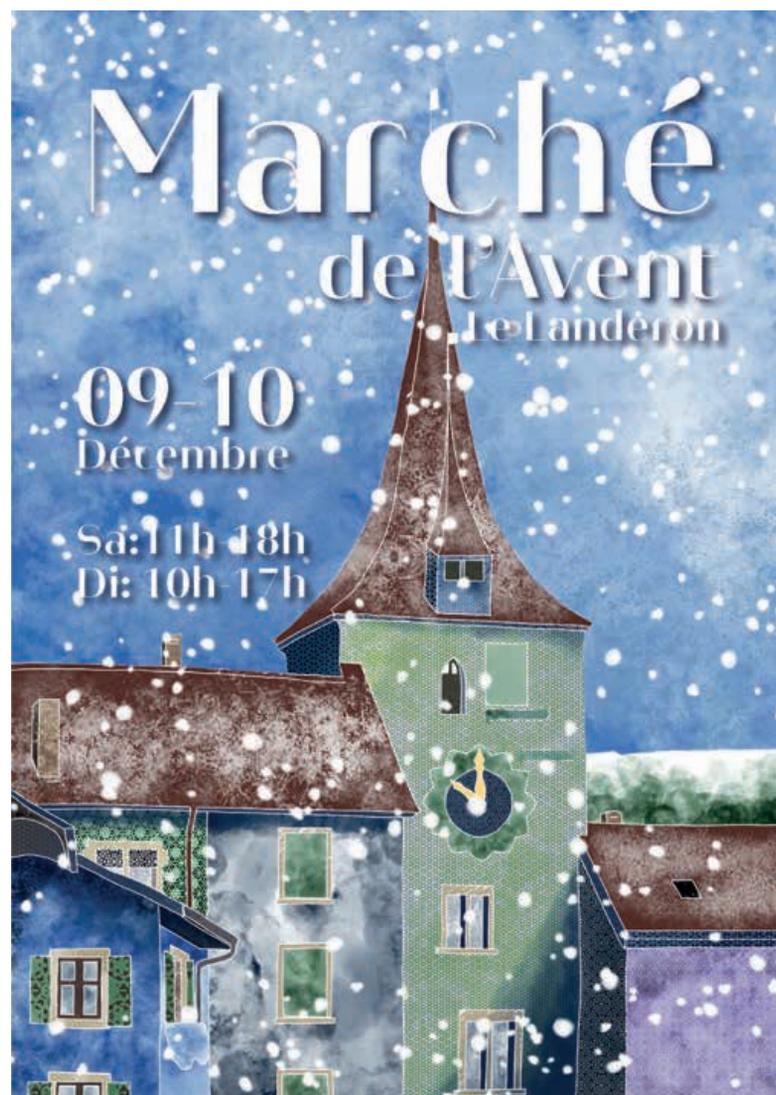


RAMASSAGE DU PAPIER

Nous vous rappelons que la prochaine tournée générale du ramassage du papier aura lieu le **Samedi 2 décembre 2023 dès 9h00** et sera effectuée par la paroisse Catholique.

Nous vous prions de bien vouloir déposer le vieux papier en paquets bien ficelés au bord de la route avant 9h. **Nous vous remercions de ne pas mettre de carton.**

Administration communale



AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



STATIONNEMENT AU PORT DURANT LA BASSE-SAISON

payant au port. Depuis, il est possible de payer avec de la monnaie, mais aussi via des applications sur smartphone, telles que ParkingPay, EasyPark, Twint, etc. répondant ainsi à une attente des utilisateurs et utilisatrices.

Nous vous rappelons également que, durant la basse-saison, du **1^{er} novembre au 31 mars, le stationnement y est désormais payant, à raison de 50 cts/heure.**

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 01.12.23 au 03.01.24 Publication FAO n° 48

Dossier SATAC n° 117402

Parcelle(s) et coordonnées: 3806 - Saint-Blaise; 1207029/2566078

Situation: Vigner; Route de Soleure 2

Description de l'ouvrage: Modification d'une installation de communication mobile

Requérant(s): Alex Tatar, Salt Mobile SA, 1020 RENENS

Auteur(s) des plans: Ovide Alexandru Axians (Suisse) SA, En Budron H10, 1052 Le Mont sur Lausanne

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone industrielle / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): A un alignement

Particularités: Au bénéfice du droit acquis au sens de l'art 12a LCAT

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 01.12.23 au 03.01.24 Publication FAO n° 48

Dossier SATAC n° 117282

Parcelle(s) et coordonnées: 4975 - Saint-Blaise; 1206632/2566181

Situation: Rue de la Musinière 16B

Description de l'ouvrage: Mise en conformité de la construction d'une cabane de jardin

Requérant(s): Gaël et Paloma Mimosa Julie Gosteli, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 12.06.4 RAC (taux d'occupation du sol); Art. 27 RCC (toitures); Art. 24 des dispositions transitoires du RELCAT (croisement de gabarits); Distance à l'axe d'une route communale

Particularités: Périmètre de sites archéologiques

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



CARTES JOURNALIÈRES CFF

En raison du changement de système des cartes journalières CFF, nous vous informons que nous ne disposons **plus de carte journalière jusqu'à fin 2023**, l'ancien contrat arrivant à échéance fin novembre.

Les nouvelles cartes journalières dégriffées « Commune » seront disponibles à la vente dès le 11 décembre 2023 pour des dates de voyage dès le 1^{er} janvier 2024.

La vente des cartes se fait **au guichet** de l'administration communale.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site des CFF et nos collaborateurs et collaboratrices se tiennent à disposition pour toute question.

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 01.12.23 au 03.01.24 Publication FAO n° 48

Dossier SATAC n° 117325

Parcelle(s) et coordonnées: 3254 - Saint-Blaise; 1209126/2566121

Situation: Voëns 18

Description de l'ouvrage: Démolition d'un ancien couvert, construction d'un couvert pour voitures, installation de panneaux photovoltaïques et d'une pompe à chaleur

Requérant(s): Serge Jacot et Daniel Brodt, SI du domaine de Voëns, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans: Claude Fornachon, Quai Philippe-Godet 2, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone de golf / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 22 al.2 LAT; Art. 12.02.9 RAC (couverture); Zone S2 EL

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



RÉSULTATS DE LA VOTATION COMMUNALE DE SAINT-BLAISE DU 26 NOVEMBRE 2023

Arrêté du Conseil général du 8 juin 2023 concernant l'adoption de la convention de fusion entre les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise,

| | |
|-----------------------------|-------|
| Électrices inscrites | 1'359 |
| Électeurs inscrits | 1'234 |
| Bulletins déposés | 1'223 |
| Bulletins blancs | 20 |
| Bulletins nuls | 1 |
| Bulletins valables | 1'202 |
| Électeurs ayant répondu OUI | 805 |
| Électeurs ayant répondu NON | 397 |

L'arrêté est accepté

La chancellerie d'Etat porte le résultat ci-dessus à la connaissance des électrices et électeurs, conformément à la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et les informe que tous recours ou réclamations concernant la validité des opérations électorales doivent lui être adressés dans les six jours qui suivent la présente publication. Saint-Blaise, le 1^{er} décembre 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

SAINT-BLAISE



CHANGEMENTS IMPORTANTS CONCERNANT LA TOURNÉE DE RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2024

À partir du 1^{er} janvier 2024, le jour de collecte sera modifié et le ramassage se fera désormais **chaque vendredi**.

Il est également utile de prendre note d'un autre changement important: **les petits seaux ne seront plus autorisés** à partir de cette date et ne seront plus vidés.

En effet, dès le 1^{er} janvier 2024, seules les végébox (conteneurs à roues de 140 litres) pourront être prises en charge. Nous vous invitons donc à vous en procurer dès maintenant afin de vous préparer à ce changement. Vous en trouverez auprès de tous les magasins de bricolage et jardinage (Landi, Jumbo, Do it Garden, etc.).

Nous sommes convaincus que cette nouvelle méthode de collecte des déchets verts contribuera à une gestion plus pragmatique. Elle permettra également d'optimiser les ressources et de minimiser l'impact environnemental, puisque la collecte sera regroupée avec celles des communes voisines.

N'hésitez pas à contacter l'administration communale si vous avez des questions ou des préoccupations concernant ce changement. Nous restons à votre disposition pour vous accompagner lors de cette transition.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

LE CONSEIL COMMUNAL



AVIS OFFICIELS des communes

HAUTERIVE



MODIFICATION EXCEPTIONNELLE DE L'HORAIRE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Nous informons la population que le guichet de l'administration communale sera exceptionnellement ouvert le vendredi **15 décembre 2023 de 08h30 à 12h00** (et non de 08h30 à 14h00 comme habituellement).

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Hauterive, le 1^{er} décembre 2023

HAUTERIVE



RÉSULTATS DE LA VOTATION COMMUNALE D'HAUTERIVE DU 26 NOVEMBRE 2023

Arrêté du Conseil général du 8 juin 2023 concernant l'adoption de la convention de fusion entre les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise,

| | | |
|-----------------------------|------|----|
| Electrices inscrites | 1094 | |
| Electeurs inscrits | 990 | |
| Bulletins déposés | 875 | |
| Bulletins blancs | 11 | |
| Bulletins nuls | 8 | 19 |
| <hr/> | | |
| Bulletins valables | 856 | |
| Electeurs ayant répondu OUI | 658 | |
| Electeurs ayant répondu NON | 198 | |

L'arrêté est accepté

La chancellerie d'Etat porte le résultat ci-dessus à la connaissance des électrices et électeurs, conformément à la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et les informe que tous recours ou réclamations concernant la validité des opérations électorales doivent lui être adressés dans les six jours qui suivent la présente publication. Neuchâtel, le 1^{er} décembre 2023

HAUTERIVE



HAUTERIVE ENTRAÎNEMENT DE LA POLICE DANS L'ANCIEN COLLÈGE

Pour être efficaces, les membres du groupe d'intervention ainsi que les membres de l'unité canine doivent s'entraîner et recherchent activement des bâtiments désaffectés qui s'y prêtent.

Le groupe d'intervention de la police neuchâteloise est généralement sollicité pour interpellier des individus réputés dangereux, mais aussi dans le cadre de prise d'otage ou encore toutes autres interventions spécifiques nécessitant des moyens extraordinaires. Pour l'unité canine, il s'agit de pouvoir s'entraîner pour de la recherche de produits stupéfiants ainsi que de la recherche de personnes en milieu fermé.

Le conseil communal a donc autorisé le groupe d'intervention et l'unité canine de la police neuchâteloise à utiliser l'ancien collège complètement vidé de son mobilier pour ces entraînements, mais sans détruire les fenêtres et d'autres endroits visibles de l'extérieur. Si vous constatez des activités de la police autour de l'ancien collège, il s'agit certainement de tels entraînements.

Hauterive, le 1^{er} décembre 2023

CRESSIER-SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-LE LANDERON



VÉGÉTATION EN BORDURE DE ROUTES

Les services des travaux publics des communes précitées rappellent que les propriétaires sont chargés de veiller à la taille régulière des arbres et des haies qui peuvent déborder sur les routes, les chemins et les trottoirs publics. De plus, les arbres longeant les chemins publics doivent être élagués.

Un délai est fixé au 15 décembre 2023 pour exécuter ces travaux.

Passé cette date, les tailles non effectuées le seront d'office par les services de voirie concernés ou une entreprise mandatée, **aux frais des propriétaires.**

Directions des travaux publics

LIGNIÈRES



CONVOCATION

Le Conseil général de Lignières est convoqué en séance ordinaire

Judi 14 décembre 2023 à 20h00

**Collège de La Gouvernière – Vy d'Enty 2
Salle polyvalente (salle de gymnastique)**

Ordre du jour

1. Appel.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil général du 14 septembre 2023.
3. Approbation de l'ordre du jour.
4. Communications du président.
5. Nomination d'un membre à la Commission des pâturages suite à la démission de M. François Wermeille.
6. Adaptation des honoraires, vacations et jetons de présence des autorités communales. Rapport à l'appui.
7. Budget de l'exercice 2024. Rapport à l'appui.
8. Désignation de l'organe de révision des comptes 2023 de la Commune de Lignières. Rapport à l'appui.
9. Adoption du plan et du règlement des zones de protection de la source de Chemeneau et du puits des Fèves. Rapport à l'appui.
10. Lettres et pétitions.
11. Motion de M. Denis Schleppe pour l'installation d'un radar pédagogique.
12. Motion de M. Denis Schleppe pour la création de toilettes publiques.
13. Propositions.
14. Résolutions, interpellations et questions.
15. Communications du Conseil communal.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président
Cédric Hadorn

Le secrétaire
Serge Gaillard

CORNAUX



CONVOCATION DU CONSEIL GÉNÉRAL À UNE SÉANCE ORDINAIRE LE Lundi 18 décembre 2023, à 19h00 - Espace ta'tou

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 25 septembre 2023
3. Rappel de l'ordre du jour
4. Rapport du Conseil communal relatif à la désignation de l'organe de révision pour les comptes 2023-2025
5. Demande de crédit d'engagement de CHF 170'000.00 pour le remplacement de la conduite principale d'eau potable y.c. 1 borne hydrante et reprise des 11 branchements, sise au Chemin du Levant, rapport à l'appui
6. Budget de l'exercice 2024
 - 6a Demande de crédit d'engagement de CHF 50'000.00 pour diverses études, rapport à l'appui
 - 6b Arrêté concernant l'approbation du budget communal de l'exercice 2024, rapport à l'appui
7. Lettres et pétitions
8. Motions et propositions
 - 8.1 Rapport du Conseil communal relatif à la motion en cours, à savoir:
 - a. Motion No 48 du 30 décembre 2013 de M^{me} Claudine von Bergen pour la préservation du bâtiment de la vieille Forge
9. Communications du Conseil communal
10. Interpellations et questions
11. Divers

Cornaux, le 27 novembre 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE

Un grand succès pour le repas des Aînés



Soirée réussie grâce aux élèves de 11^{ème} Harmos



Prêtes et prêts à attaquer les choses sérieuses

601 invitations avaient été envoyées aux habitantes et habitants de la Tène ayant atteint ou dépassé l'âge honorable de 70 ans. Pour des raisons diverses et variées, la moitié des invités avaient dû renoncer à cette soirée conviviale. Ce ne sont donc pas moins de 285 Laténiennes et Laténiens qui remplissaient, ce jeudi soir, la grande salle de l'espace Perrier. Après un apéro de bienvenue, chacune et chacun a pris place dans la salle qui devient, année après année, toujours plus petite. «Heureusement que tout le monde ne vient pas, on ne saurait plus où mettre les invités» plaisantait Heinz Hoffmann, l'organisateur de la soirée qui n'a pas manqué de remercier Morgane Allemann autre cheville ouvrière de ce succès sans ou-

blier le personnel communal qui a aussi mis la main à la pâte. Après avoir présenté le programme de la soirée, il a passé la parole à Tammy Butin qui représentait les autorités ecclésiastiques, à Monique Calame qui détaillait le programme du club du jeudi et à Raphaël Kummer qui apportait le bonjour des autorités.

Tammy Butin, avec humour et tendresse, a rappelé aux hôtes d'un soir tout le chemin parcouru de l'époque «où une souris était une nourriture pour chat» et non pas un moyen de communication avec un ordinateur ou encore «... où une parabole se trouvait dans la bible et non pas sur les balcons ou les toits» jusqu'à aujourd'hui. Ce parcours de vie est remarquable. «Votre génération peut être fière du chemin parcouru» a-t-elle poursuivi et avant de souhaiter un joyeux Noël et une bonne année 2024 de la part de Eglises, elle a conclu «vous êtes un bon cru.»

Monique Calame a rappelé à chacune et chacun que le club du Jeudi, en collaboration avec la commune de la Tène, met annuellement sur pied, un programme alléchant pour leur permettre de s'enrichir intellectuellement ou culturellement en venant assister à des conférences ou des rencontres qui, en plus d'apporter du dépaysement, permettent de casser la routine quotidienne et de conserver des liens avec la société.

Raphaël Kummer a dit que la solitude n'était pas une fatalité et qu'il y avait moult possibilités de communiquer avec autrui. Il a incité les convives d'un soir à observer plus attentivement les autres car «il y a toujours un geste ou une mimique qui invite à casser la glace ou à adapter sa propre communication

verbale ou non verbale». Il a donc convié chacune et chacun à profiter de cette soirée pour échanger et ainsi briser la solitude. Il a conclu en citant Elise Boulding «Un repas, aussi frugal soit-il, est un instant de rencontre. Il peut être une occasion de joie et de communion, unissant profondément les gens».

C'est après ces quelques mots que sont entrés en scène les 31 élèves de 11^{ème} Harmos du Bas-Lac. Accompagnées de leurs enseignantes Patricia Müller, Marine Melo et Laure Mercati, ils et elles ont assuré, avec gentillesse et convivialité, le service de l'apéro, du repas et de la vaisselle. Ceci leur a permis de récolter plus de 2'700 francs qui alimenteront la cagnotte pour leur voyage de fin d'année.

Le repas - salade mêlée, fondue chinoise, dessert et café - préparé par la famille Léger de Saint-Blaise et arrosé de bons crus de vigneron de la région a été animé par Arthur Marquand, magicien de 22 ans, qui a su enthousiasmer les convives en leur présentant des tours de cartes et de cordes. «Comment fait-il, je n'ai rien vu» tel ont été les commentaires des spectateurs attentifs et surtout épatés par la dextérité de ce jeune artiste.

Comme il est de coutume, une petite attention a été remise à l'aîné des aînés présents, en l'occurrence Jean-Paul Schaub, un vaillant nonagénaire.

Et c'est à pas d'heure que les derniers convives ont quitté la salle, l'œil encore brillant (peut-être la dive bouteille y est pour quelque chose) mais avec le sentiment d'avoir passé une soirée mémorable. Merci aux organisateurs et en avant pour dépasser la barre des 300 invités en 2024.

DJ

COURRIER DES LECTEURS

Au landeron

La loi au détriment de la sécurité

Il y a peu, les miroirs ont été enlevés au Landeron car la loi cantonale le permet.

MAIS...

À certains endroits stratégiques, comme exemple, rue Rollin - rue Saint-Maurice, un miroir était accolé au jardin d'enfants (anciennement l'œuvre de Sœurs).

Le danger est là, même à 30 km/h. Les automobilistes venant par la rue Saint-Maurice ne sont pas visibles pour ceux qui arrivent par la rue Rollin ou Ville en Bise. En effet, la voûte empêche une bonne visibilité à temps.

Il s'agit d'une route communale, donc la dernière décision revient au Conseil Communal de le ou les remettre là où le danger est présent.

Evitons quelques collisions.

À bon entendeur!

Remo Steffen

EXPOSITION

- »L'Artisanale-crédation textiles» Frédérique
- »Céramique» Susanna Enzmann
- »Crochet folies» Cynthia Paroz
- »Les Cristaux magiques de Gaia» Lyse Paroz
- »Cœur aux tissus» Thérèse Gogniat
- »Waldfee» Esther Heurtebise
- »Produits fait maison» Fränzi
- »Ti-Baba Créations» Marine
- »Ruche et flores» produits des abeilles
- »Hildegard von Bingen» produits originaux

1 décembre 2023 18h à 21h
2 et 3 décembre 2023 13h à 18h

et avec nos voisins «Espace Gudea»
Brocante « le 5 » et « Frédéric Antic»

1511 Mille Or

EXPOSITION à L'Orbrut

possibilité de se restaurer au Mille Or
produits fait maison et BIO

HOTEL - RESTAURANT - MAGASIN BIO - ART & CULTURE

Grand'Rue 15 2520 La Neuveville 032 751 14 22 1511@mille-or.ch www.mille-or.ch

1511 Mille Or



HAUTERIVE

Société d'Emulation

Dernière soupe aux pois 2023 dans le froid



Un fin duvet de neige recouvrait les pelouses samedi passé au matin. Les membres de l'Emulation ne se sont pas découragés et pour recevoir les habitants du village à l'abri, les tables ont été installées sous le couvert, vers la poste.

Il faisait bien froid et le feu sous la romaine a dû être bien fourni pour cuire la soupe. Mais tout était prêt à 11h30 pour un service bien rôdé du jambon, des saucissons et de la soupe.

Malgré le froid, les fidèles sont venus pour manger un bol de soupe. D'autres, moins téméraires ou plus frileux, ont pris de la soupe et du jambon dans des récipients pour déguster cela au chaud à la maison. Le but de l'Emulation était atteint: offrir un moment agréable entre amis ou en famille.



Juste avant cette dernière soupe 2023, nos convives et les habitants d'Hauterive ont reçu dans leur boîte à lettre une enveloppe avec notre demande de cotisation pour soutenir nos actions. Merci à tous ceux qui ont déjà versé une somme, si petite soit-elle. Et si vous avez égaré le BV, voici le QR-Code à scanner dans votre E-banking.



En 2023, l'Emulation a contribué financièrement pour la rénovation de 2 postes du parcours Vita à hauteur de CHF 5000.- en collaboration avec la commune. Ces dons en faveur de la population sont possible grâce à vos dons et à votre participation à nos manifestations tout au long de l'année.

La semaine prochaine, mercredi 6 décembre, dans le cadre des fenêtres de l'Avent et de la Saint-Nicolas, les membres de l'Emulation vous accueilleront sur la place du village pour vous offrir du vin chaud, du jus de pommes de Noël, du thé et des biscuits. Des grütibenz, offert par la commune, seront distribués aux enfants. Venez nous rejoindre entre 18h00 et 19h00. Ce sera un plaisir de vous retrouver une dernière fois en 2023 sur la place du village.

Agenda: mercredi 6 décembre, Saint-Nicolas, vin chaud et jus de pommes de Noël
lundi 1^{er} janvier, apéritif du Nouvel An

A vendre

Au Landeron, maison villageoise 19^{ème}

5 pièces, grand jardin, dépendances, couvert à voiture.

A convenir.

775'000.-

078 674 45 42

A l'affiche

Le théorème de Marguerite

VE 1^{er} déc., MA 5, DI 10 déc. à 20h30

Napoléon

SA 2, DI 3, ME 6 décembre à 20h30

DI 10 décembre à 17h

Bratsch - Un village fait école

DI 3 décembre à 17h

Janus

VE 8 décembre à 20h30

Prochainement

Hunger Games - La ballade du serpent et de l'oiseau chanteur
La tresse / Joyeux Noël / Wonka

www.cine2520.ch

INVITATION
Veillée de Noël

Dimanche
10 décembre 2023
à 14 h 00

Espace Perrier
Charles-Perrier 2
2074 Marin

Chants - Saynètes - Collation

www.eeme.ch
Bienvenue à tous
Entrée libre
Parking

EMULEMENT
EVANGELIQUE
MARTIN EPAGNIER

LA TÈNE BOUGE

au parc de Street Workout

La Commune de La Tène, avec le soutien cantonal de prévention et de promotion de la santé, vous donne rendez-vous au nouveau parc de Street Workout (Fleur-de-Lys 12, 2074 Marin-Epagnier) pour des cours donnés par

Barbara André
AB-Training (www.ab-training.ch)
sur inscription
www.sportsnow.ch/go/ab-training
ou au 079 258 20 29

Didier de Oliveira
NSW (www.neuchstreetworkout.ch)
sans inscription

Cours gratuits, environ 1 heure, ouverts à toutes et à tous et adaptés à tous les niveaux.

| MOIS | DATE ET HEURE | INTERVENANT·E·S |
|----------|--------------------|-----------------|
| Décembre | Je 7 10h00-11h00 | Barbara André |

LA TÈNE BOUGE



Pour toute autre information : commune.la-tene@ne.ch
Les cours n'ont pas lieu en cas de pluie ou temps humide.

LA TÈNE

Que faire ce weekend et ce mois de décembre à la Tène?

Si vous n'avez encore rien noté dans votre agenda et pour bien commencer cette période de Noël, vous pourrez cocher les activités suivantes:

Pourquoi ne pas aller manger un risotto à l'Espace Perrier en profitant de la boutique de Noël pour déjà régler le problème des cadeaux du 24 décembre. Les portes s'ouvriront ce **samedi**, à 10 heures et vous aurez le loisir de déambuler entre les tables achalandées jusqu'à 15 heures. Vous n'avez pas trouvé votre cadeau idéal? Alors vous aurez l'occasion, le **dimanche** dès 14 heures, de vous rendre à l'ancien bâtiment communal de Wavre, pour y découvrir des créations d'artisanes locales et ainsi de compléter vos emplettes.

Pour terminer en beauté et en musique ce premier weekend de décembre, rendez-vous **dimanche**, au Temple de Saint-Blaise, à 17 heures, où vous accueilleront les Cordes sensibles de Marin pour un concert de Noël.

Le **mercredi** 6 décembre, sous le pavillon en face de l'école de Marin, dès 17h30, vous pourrez déguster la fameuse et excellente soupe aux pois, soit sur place soit à l'emporter (dans ce cas n'oubliez pas votre récipient). Vous profiterez d'un moment de convivialité et ferez des heureux et heureuses car la recette sera attribuée à l'organisation du cabaret de Noël, qui réunit les personnes seules de la commune. Cerise sur le gâteau, le club du **jeudi** vous accueillera le 7 décembre à l'espace Perrier, dès 14 heures, pour un thé dansant qu'animerà

l'orchestre Swingin' Hot For. 3 heures durant, vous pourrez valser, «tangoter, rock'n'roller ou slower» et même si vous n'êtes pas danseur, venir écouter des musiques qui vous rappelleront de bons souvenirs.

Pour patienter avant les fêtes de la Nativité, vous aurez aussi l'occasion, **tous les jours** jusqu'au 24 décembre, d'arpenter les rues de Marin-Epagnier et de Thielle-Wavre pour y découvrir les fenêtres de l'Avent concoctées par des habitantes et habitants de nos quartiers. Vous trouverez l'emplacement de ces superbes décorations de Noël, soit en vous référant aux annonces parues dans les médias, soit au petit bonheur la chance, qui est également une façon originale de découvrir nos 4 villages.

DJ

CORNAUX

La troupe de théâtre de la Mouette emporte son public dans un magnifique voyage autour du monde

Lors des deux représentations à la salle Ta'tou de Cornaux le dernier week-end de novembre ont remporté un vif succès. Un public venu en nombre, a vite été emporté dans les folles aventures de Phileas Fogg et son presque indéfectible valet, Passepartout. Un pari un peu fou de tour du monde en 80 jours, d'Ouest en Est, passant par des contrées dont les noms enchantent l'esprit du spectateur et lui fait oublier totalement tous les soucis du quotidien. La mise en scène de John Reddington ainsi que la formidable prestation de l'ensemble des acteurs, lui transmet un feu d'artifice de joie et de bonheur. Un moment bienfaisant en ce mois de novembre un peu sombre et humide. Il suffisait de regarder les visages à la sortie de la salle : mines réjouies et muscles zygomatiques détendus ! En bref, un spectacle qui fait du bien et donne la patate à celui qui le regarde. Du tout grand art théâtral. Merci à la troupe de la Mouette. La société de développement de Cornaux lui donne déjà rendez-vous l'automne prochain pour une nouvelle aventure.

SDCornaux



Kia Ceed

Movement that inspires

dès CHF 23 350.-

Garage - Carrosserie Storrer Sàrl

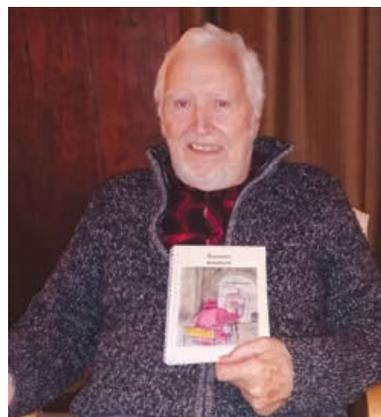
Grand pont 2 | 2087 | Cornaux
+41 32 757 15 56 | info@storrerautomobiles.ch

Storrer Automobiles
La qualité avant tout !

Modèle illustré: Kia Ceed GT-Line 1.5 T-GDi aut. CHF 34 750.-*, peinture métallisée CHF 630.- (TVA incl.), 6,0 l/100 km, 138 g CO₂/km**, catégorie de rendement énergétique C.
Kia Ceed 1.0 T-GDi man. CHF 23 350.-, 6,4 l/100 km, 145 g CO₂/km**, catégorie de rendement énergétique D.
* Prime de CHF 2 000.- déjà déduite.
Offre valable jusqu'au 28.02.2023 ou dans la limite des stocks disponibles.
** Moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse: 129 g CO₂/km selon le nouveau cycle d'essai WLTP.



LE LANDERON

Jean-François Pellaton,
son atelier-galerie et un livre

C'est un plaisir renouvelé de redécouvrir l'atelier-galerie de ce peintre autodidacte toujours passionné par son art pictural. Dans un espace bien conçu, on découvre avec bonheur ses nombreuses œuvres tout en prenant le temps de se laisser charmer par son style.

C'est avec le sourire qu'il reçoit ses visiteurs en leur proposant de s'installer dans un petit salon très cocooning où il prend le temps de se poser pour discuter avec ses interlocuteurs.

«Peinture Aventure», un livre pour ne pas oublier

Cette année, c'est avec plaisir qu'il parle de sa nouvelle aventure dans l'écriture d'un livre qui retrace, au fil des pages, les événements qui l'ont particulièrement marqué. Comme il le dit lui-même «Ce livre est une aventure et un témoin de mon parcours pour ne pas avoir peur de perdre la mémoire. Arrivé à la fin d'une carrière riche en événements, on se pose des questions tout en estimant que ce que j'ai fait, ce n'est pas si mal. Pour avancer, il faut aussi savoir innover».

Après réflexion, l'idée d'intégrer des tableaux représentatifs par rapport à son écrit s'impose naturellement pour aboutir à quelques quarante œuvres illustrant ce qu'il a accompli durant toute une vie d'artiste autodidacte. Ce livre raconte de manière fluide et passionnante ce vécu merveilleux qui l'a mené en divers endroits.

Il est heureux d'avoir pu travailler avec sa petite fille qui lui a apporté aide notamment face aux nouvelles technologies. Ce livre est pour lui comme un saut dans l'inconnu et s'il rencontre une bonne audience, cela va lui permettre de poursuivre son rêve d'écrire.

Site: www.jfpellaton.art

Peinture et chansons

Sa peinture très traditionnelle lui a permis de montrer et de mettre en valeur toute la beauté de cette région du bord de lac de Bière et ses environs d'où de nombreuses œuvres y faisant allusion. Binational, il est reconnaissant envers la Suisse de l'avoir reconnu en tant que citoyen et c'est pour lui un acte de gratitude de pouvoir en peindre les beautés.

Toujours soutenu dans ses activités par son épouse Françoise, ils ont ensemble rendu hommage à Brassens en interprétant des chansons de son répertoire dans différents endroits, mais plus particulièrement dans son atelier-galerie. Des moments de complicité et de plaisir.

Exposition et découverte de son livre

On pourra rencontrer Jean-François Pellaton **du 2 au 10 décembre, de 14h à 18h**, dans son atelier-galerie.

Adresse: atelier-galerie, Rue des Flamands 8, 2525 Le Landeron.

CP

R. RANTE Sàrl



Technique du bâtiment
Installations sanitaires

Rue de la Gare 6
CH-2525 Le Landeron
Tél. 079 907 30 90
rante.roberto@bluewin.ch

LA TÈNE

Actions pour le climat



Saviez-vous que ...

Le bocage est un paysage rural caractérisé par des champs entourés de haies, de talus et de petits bois. Il favorise la biodiversité en offrant des habitats variés pour une multitude d'espèces. Les haies servent de corridors écologiques, permettant aux animaux de se déplacer et de se reproduire. Cette diversité végétale favorise également la présence d'insectes, d'oiseaux et d'autres organismes, contribuant ainsi à un écosystème équilibré. Le bocage, en préservant la biodiversité, joue un rôle crucial dans le maintien de la santé des écosystèmes agricoles.

La commune de La Tène a procédé le 9 novembre à la plantation d'une haie bocagère entre Marin et Wavre, au lieu-dit Les Biolles, en bordure de la piste cyclable.



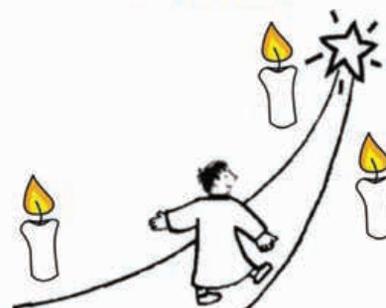
Juracime S.A.
La Ronde Fin 20, 2087 Cornaux
T 032 758 02 02 | juracime.ch

JURA CEMENT
A CRH COMPANY

Les paroisses de
Cressier-Cornaux-Enges
vous invitent sur

**L'ALLEE DE L'AVENT
A CRESSIER**

4^{ème} édition...



Du 1^{er} au 24 décembre 2023
Guidés par Séraphin, l'ange facétieux



Venez découvrir autour de l'église de Cressier
une histoire par jour et... une surprise à emporter

LATÉNA (COMMUNE EN CONSTRUCTION)

Quart d'heure par quart d'heure

L'annonce des résultats de la votation sur la fusion des Communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise



11h30 Quatre bannières des communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise. Le résultat du vote n'est pas encore connu.

A la mi-journée du dimanche 26 novembre passé, la population, le comité de pilotage, le comité Laténa Oui, les collaboratrices et collaborateurs des communes, étaient invités par les quatre conseils communaux à partager, à l'Auditoire des collèges de Vigner à Saint-Blaise, un moment convivial. Tous prirent alors connaissance des résultats de la votation.

Ce fut un oui massif pour la réalisation de la Commune de Laténa.

- **11h30:** 15 personnes, quatre tables tenues par des employés des quatre communes: vins de nos coteaux, eaux minérales, flûtes au sel et pains surprise. Sur la scène, les bannières déjà un peu plissées faute de courants d'air des quatre communes: le coq de bruyère d'Enges, la croix d'or d'Hauterive, l'épée archéologique de La Tène, le saint, le roue de moulin et la petite croix d'or de Saint-Blaise.

Tous attendent le moment crucial.

- **11h45:** 50 personnes
- **12h:** 120 personnes
- **12h30:** 150 personnes
- **12h35:** plus de 150 personnes: bruissements dans la salle.

Rocco Mauri, co-président du comité de pilotage et conseiller communal d'Hauterive monte sur la scène. Il saisit le micro et communique le résultat de la votation: «C'est oui. C'est même un oui franc et massif.»

On lit sur un grand écran le résultat dans chacune des communes:

| | |
|----------------------|---|
| Enges: | 136 oui (97,14 %); 4 non (2,86 %) |
| Hauterive: | 658 oui (76,87 %); 198 non (23,13 %) |
| La Tène: | 976 oui (72,62 %); 368 non (27,38 %) |
| Saint-Blaise: | 805 oui (66,97 %); 397 non (33,03 %) |



12h35 Plus de 150 personnes. L'annonce du résultat est imminente.

La participation au scrutin moyenne pour les quatre communes fut de l'ordre de 35 %.

Applaudissements nourris. Les verres s'entrechoquent.

• **12h45**

Charles Constantin, conseiller général de Saint-Blaise, qui préside le comité «Laténa Oui!» rejoint Rocco Mauri sur la scène. Il invite aussitôt les membres des comités de pilotage et du comité «Laténa Oui!» à le rejoindre. Applaudissements encore.

Le succès sans équivoque du résultat de la votation tient pour une large part aux deux comités: le premier a construit le projet, puis il a su se montrer discret; le second a mené la campagne avec autant d'intelligence que d'efficacité.

Charles Constantin a, d'emblée, dit aux membres du comité «Laténa Oui!»: «Vous avez été une formidable équipe!». Il a relevé que 2575 oui ont été exprimés dans les urnes. Il a aussi adressé un mot aux opposants à la fusion qui ont permis de faire du processus un bel exemple de démocratie. Il les a invités désormais à s'engager également dans la construction de la Commune de Laténa. Il a relevé le succès des quatre étapes du Laténa Tour» ainsi que le rôle du Bulcom qui fut le support des annonces du comité qu'il présidait.

Portant son regard vers les habitants d'Enges venus en nombre, il déclara: «Nous sommes tous aux anges!»

• **13 h 15**

Les personnes présentes à l'auditoire des centres scolaires de Vigner commencent à se retirer...

La **Commune de Laténa** venait de naître solidement décidée par plus de deux tiers des voix à Saint-Blaise, par plus de trois quarts des voix à Hauterive, par presque trois quarts des voix à La Tène et par un tout petit peu moins de 100 % des voix à Enges. CZ



Rocco Mauri, co-président du comité de pilotage, très réjoui, annonce la création de la Commune de Laténa par un vote favorable massif.



Membres des comités de pilotage de la fusion et de «Laténa OUI!». Tout à gauche: Charles Constantin, président du comité Laténa OUI!



Fenêtres de l'Avant 2023

Du 1^{er} au 24 décembre, Cornaux se transforme en calendrier de l'Avant

- | | | |
|----|---------------------------------|---------------------------------------|
| 1 | ★ Boule de gomme | Fontaines 10 |
| 2 | ★ Famille Graf-Sempéré | Chemin des Chênes 17 |
| 3 | ★ Société de développement | Temple Cornaux |
| 4 | ★ FSG | Préau de l'école |
| 5 | ★ Hôtel du Soleil | Rte du Moulin 2 (agape à l'intérieur) |
| 6 | ★ Famille Martins | Provins 11 |
| 7 | ★ Nathalie et Michel Mégevan | Ch. des Longins 20 |
| 8 | ★ Famille Ryser | Clos-Saint-Pierre 5 |
| 9 | ★ Epicerie des Fontaines | Fontaines 9 |
| 10 | ★ Société de développement | Fontaines 15 |
| 11 | ★ Commune | Clos-Saint-Pierre 1 |
| 12 | ★ Ulrich Nydegger | Le Bois-Rond 2 |
| 13 | ★ Familles Zbinden et Divernois | Vignoble 6 et 7 |
| 14 | ★ Rayon de soleil | Fontaines 10 (agape jusqu'à 19h) |
| 15 | ★ Joanna Lafine | Fontaines 36 |
| 16 | ★ Salon 2.004 | Provins 5 |
| 17 | ★ Famille Petermann et Aebly | Vignoble 37 |
| 18 | ★ Evelyn von Gunten | Fontaines 27 |
| 19 | ★ Famille Barben | Le Roc 20 |
| 20 | ★ Famille Krebs | Le Buisson 3 |
| 21 | ★ Roland Jacot | Fontaines 10 |
| 22 | ★ Magasin Bron | Vignoble 58 |
| 23 | ★ Famille Kohler | Fontaines 39 |
| 24 | ★ Famille Keller-Vogt | Vignoble 11 |

- ★ Avec agape de 18 à 20h
- ★ Associé au concert de l'Avant



Avent 2525

édition 2023

Calendrier de l'Avant du Landeron

Collations de 18h30 à 20h

| | | | |
|--|--|--|---|
| 1 Musée de l'Hôtel de Ville et AVVL Chants d'enfants à 18h30 Ville 35 | 2 Sapin participatif Habitants Vieille Ville Fontaine St-Maurice (en face de Ville 33) | 3 Au Pot Fleuri Josiane Gremion Nugérol 16 | 4 Fabienne Broquet Russie 19 |
| 5 Lois Auberson JULO SWISS GIN Soleure 15 | 6 Famille Briemann Brévards 2 | 7 | 8 Mado et Raymond Hinkel Rue de la Croix (dans la cour) |
| 9 Marché de l'Avant AVVL et ACVB Vieille Ville (selon horaire de la manifestation) | 10 Marché de l'Avant AVVL et ACVB Vieille Ville (selon horaire de la manifestation) | 11 Kazumy Masukawa Petite Thielle 2 | 12 Marie-Laure Durupt M. Soins Thérapeutiques Faubourg 11 |
| 13 USLL Animation de l'Avant Place du Centre (selon horaire de la manifestation) | 14 USLL Animation de l'Avant Place du Centre (selon horaire de la manifestation) | 15 USLL Animation de l'Avant Place du Centre (selon horaire de la manifestation) | 16 Marie-France Burgdorfer Femme du Montet-du-Haut 4 |
| 17 | 18 | 19 | 20 Jacques et Marlyse Aubert Soleure 13 |
| 21 Famille Geisler Condémines 6 | 22 Claudine Dekens Grange 10 (Collation sur rue de la Croix) | 23 | |

FENÊTRES DE L'AVANT 2025

LIGNIÈRES

LES FENÊTRES SERONT ILLUMINÉES JUSQU'AU 2 JANVIER

| | | | | | | |
|--|---|---|--|---|--|--|
| | | | | 1 Famille Scherz Franc-Alleu 1 Verrée dès 18h00 | 2 Famille Fridez Hautes-Bornes 4 Verrée dès 17h30 | 3 Famille Pieren Champ Favarger 1 Verrée dès 18h30 |
| 4 Famille Stücker Franc-Alleu 7 Verrée dès 18h30 | 5 Ratatouille Verrée dès 18h00 | 6 SDL & St-Nicolas Place du régent 1 Verrée dès 18h00 | 7 Famille Boillat Franc-Alleu 10 Verrée dès 18h30 | 8 Famille Monney Fin de Forel 12 Verrée dès 18h00 | 9 Famille Humbert-Droz Sandoz le Ruz du plane 1 Verrée dès 18h30 | 10 Famille Schleppi Les Planches 10 Verrée dès 17h00 |
| 11 Famille Favez Mastropietro Fin de Forel 5 Verrée dès 18h00 | 12 Famille Girard Les Planches 4 Verrée dès 18h00 | 15 Famille Broquet Hautes-Bornes 1 Verrée dès 18h30 | 14 Famille Humbert-Droz Wingeier Fin de Forel 10 Verrée dès 18h30 | 15 Centre équestre Hautes-Bornes 7 Verrée dès 18h00 | 16 Famille D' Aloisio Les Planches 13 Verrée & soupe dès 18h00 | 17 Quartier Lusso Perreuse 2 Verrée dès 16h30 |
| 18 Familles Sausser Amstutz Chemarin 3-5 Verrée dès 18h30 | 19 École | 20 Famille Maurer Hautes-Bornes 10 Verrée dès 18h30 | 21 Familles Löffel Monard les Planches 6-8 Verrée dès 18h30 | 22 Famille Schwab Montilier 5a Verrée dès 18h00 | 25 Sbéton Franc-Alleu 10 Verrée dès 11h00 | 24 Paroisse À l'église Contes & magicien à 17h00 |

MERCI POUR LE SOUTIEN



ORGANISÉ PAR SOPHIE BOILLAT

CRESSIER

Concert de l'Avant

La fanfare l'Espérance de Cressier présente son traditionnel concert de l'Avant, dimanche 10 décembre, à 17h, à la salle Vallier.

Intitulée «Un ciel plein d'étoiles» la représentation musicale rassemble sur scène la fanfare l'Espérance et la chorale de Marin «Les Cordes Sensibles» et ses guitaristes. Au programme figurent notamment une pièce commune et une pièce accompagnée en solo par Claudine Charnay, directrice de la chorale. Alexis Laurent assure la conduite de l'Espérance. L'entrée au concert est gratuite, il y aura un chapeau à la sortie. Au terme de cette soirée musicale, des moments de convivialité sont garantis autour de la petite cantine. Soyez les bienvenus.

LIGNIÈRES

Un petit marché de Noël très sympathique



Saupoudré de neige, ensoleillé, Lignières a offert un joli décor aux visiteurs venus à son marché de Noël écloso ce dernier dimanche de novembre.

Sapin garni, raclette, ambiance et senteurs de Noël, offraient une belle occasion de «scintiller plutôt qu'hiverner». Elle était débordante de monde la salle de la Gouvernière, occupée en partie par les artisans, fidèles ou nouveaux, qui ont démontré leur savoir-faire, et proposé leurs œuvres et produits du terroir, sachant pertinemment «ça marche une année, une autre pas» les assidus étaient de retour avec le sourire. Par sa présence, son stand de grimage envahi d'enfants, Vijoli le clown a créé la surprise parmi ses protégés de la semaine de cirque au village.

A part l'espace gourmand et l'espace cadeaux, l'animation a joué son rôle, la prestation des élèves du collège a été une pure merveille d'émotion et de sensibilité. Les jeunes enfants réunis sur scène sous la conduite de Gérald Kottisch, animateur de la chorale du C2T, et

des institutrices, ont annoncé l'arrivée du froid, des flocons, de Noël, par d'attendrissantes poésies et de joyeuses chansons, l'une style pop, Feliz Navidad, en français/espagnol, une autre Enfants de tout pays, scandées par des admirateurs comblés. Le temps de savourer une raclette ou une pâtisserie en bonne compagnie, le public a retenu son souffle pour suivre ensuite les prestigieuses figures et sauts, du groupe AcroGym de Neuchâtel.

De concert avec le CESC qui a œuvré au service repas et boissons au profit des élèves du collège, la société de développement de Lignières, satisfaite du succès remporté par ce marché de Noël, remercie les bénévoles venus prêter main forte, les parents d'élèves pour la confection des pâtisseries, et le public si enthousiasme et nombreux.

GC

Meneo Energie SA

Marin - La Chaux-de-Fonds

T 0848 20 30 40

CHAUFFAGE
VENTILATION
CLIMATISATION
FROID
SANITAIRE
SERVICE



Une alliance parfaite

Portes-ouvertes

Aquarelle à la carte
Atelier Feutre & Cie



SAMEDI 2 DÉCEMBRE 2023

9h00 - 16h00

Route de Neuchâtel 6 & 20 2088 Cressier | Pour toutes questions, contactez-nous
au 032 757 29 61 ou au 078 695 58 74 | Plus d'informations sur nous :
www.aquarellealacarte.ch www.feutre.ch



Ann habite à Cortaillod.
Elle est proche aidante
pour sa fille.



Application mobile
à télécharger gratuitement

approches



Appel gratuit

0800 032 800

POUR VOUS AIDER VOUS QUI AIDEZ

ne.ch
REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

proches
aidants



LE LANDERON

Tournoi de foot en salle, deux week-ends de plaisir sportif pour les juniors



Organisé par le Football Club du Landeron (FCLL), le traditionnel tournoi de foot en salle a rencontré un franc succès. Ce sont septante équipes de juniors, venus de la région neuchâteloise, mais aussi de Suisse romande et alémanique, qui ont pu profiter de l'opportunité de se mesurer les deux derniers week-ends du mois de novembre dans les halles du C2T.

Le vendredi 17 novembre, dix équipes de juniors C, dont une équipe féminine, ont entamé les joutes dans une belle ambiance. Le samedi, c'était au tour des quatorze équipes de juniors D de prendre le relais suivi le dimanche par les quatorze équipes des juniors E. Un week-end qui a tenu toutes ses promesses dans une ambiance parfois survoltée avec un engagement incroyable de tous.

Le samedi 25 octobre, vingt équipes de juniors F se retrouvaient pour disputer leurs matchs en s'engageant à fond. Le fait de participer à ces joutes était intense, dans une folle ambiance, avec parfois quelques pleurs de déception pour certains. Le dimanche, le tournoi se terminait avec les juniors G. Tout s'est parfaitement bien déroulé avec les petiots qui se

sont investis en prenant du plaisir à s'affronter devant un public très enthousiaste.

Un classement final a été établi pour chaque catégorie avec, pour récompense, une coupe pour les trois premiers. Quel plaisir de voir les yeux des gagnants s'illuminer de joie et de fierté d'avoir gagné. De plus, en souvenir de cet événement que tous attendaient impatiemment depuis plusieurs semaines, tous les juniors ont reçu un trophée. A relever que les juniors C du Landeron se sont classés premiers de leur catégorie.

C'est une belle édition cette année avec deux week-ends de folies, une affluence incroyable (on n'avait rarement vu cela) et de bons résultats au niveau des finances. Pour rappel, cet événement est un des derniers gros tournois en salle organisé.

Organisation

Tout a été prévu afin que cette édition 2023 se déroule dans les meilleures conditions. Le bien-être du public était essentiel et c'est une cantine bien fournie qui a pu rassasier les estomacs. On pouvait notamment déguster rôti de dinde sauce champignons et spätzlis le premier week-end avec en plus hot-dogs,

sandwichs et gourmandises maison. Le deuxième week-end, des pennes à la bolognaise étaient proposées ainsi que hot-dogs, sandwichs et gourmandises maison.

Remerciements

Marc H remercie chaleureusement toutes les personnes de son staff (Marc C, Gérard, Helder, Pascal, Magali, Aun et Caroline) pour leur disponibilité et leur compétence très précieuses, de même que les bénévoles, tous permettant ainsi la toute belle réussite de cette édition.

Des remerciements sont également adressés aux sponsors: «Carrosserie du Landeron, Carrosserie du Lac, Storrer automobiles, Centre nautique, Broderie Bralina, Garage des Parcs, Traitsol SA, Musitelli pneus et accessoires, SM Construction, sanitaires Vito Russo, Sambiagio SA, Nurissa SA, Menuiserie de l'Entre-Deux-Lacs, Boucherie V. Fleury, Cuisinox SA.

Repas de soutien

Samedi soir, l'aula du C2T accueillait une centaine de personnes venu là pour soutenir financièrement le FCLL. Une toute belle soirée qui a permis de se retrouver entre amis et de tisser des liens, notamment avec les membres du nouveau comité. CP

LE LANDERON

Boutique de Noël de la paroisse réformée, un bon succès



Vendredi dernier, dès le matin, amis et connaissances se retrouvaient autour d'un café, d'un thé, de croissants ou de bonshommes de pâte (qui sont partis comme des petits pains) pour passer un bon moment de rencontre.

En entrant dans l'aula du NBA, le regard était tout de suite attiré par l'étal de douceurs faites maison tel que tartes aux fruits, au citron, aux

noisettes, cakes, forêt noire, caramels tresses et, pour la première fois un excellent tiramisu. Des taïaules, pains, canapés et sandwichs de la boulangerie Conrad venaient compléter l'assortiment. Voilà de quoi se faire plaisir et les visiteurs n'ont pas résister à la tentation. Pour le repas de midi, un excellent pot-au-feu, préparé par Mme et M. Stamm, a conquis quelques cinquante-cinq personnes dont plusieurs ont souhaité avoir un deuxième service. Malgré une certaine affluence, le bénéfice réduit par rapport aux autres années sera intégralement versé aux comptes de la paroisse permettant ainsi de contribuer à son fonctionnement.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette belle journée.

Organisation

Depuis de nombreuses années, Liliane Conrad est la cheville ouvrière de cet événement et elle n'a jamais lâché prise. Cependant, même si elle adore ce petit job qu'elle a de la peine à abandonner, elle souhaite définitivement passer le relais tout en restant à disposition pour apporter son aide si nécessaire.

Elle remercie toutes celles et ceux qui se sont investis durant ces années pour donner de leur temps, que ce soit en préparant des douceurs, le repas de midi ou en apportant leur aide dans les différentes activités (installation et rangement de la salle, service à la vente, atelier des couronnes de l'Avent, tombola et autres).

LE LANDERON

Assemblée générale du Football Club du Landeron (FCLL) une dernière pour le comité sortant

Mardi de la semaine dernière, les membres du FCLL se retrouvaient en assemblée générale à la cantine du FCLL. Un moment très particulier pour le comité sortant qui finalisait ce soir-là leur mandat avec les activités de l'année 2022-2023.

Rapport du Président

Cette dernière assemblée générale est une page qui se tourne pour René Ansermet et son comité (à l'exception de Marc Hertzeisen qui rejoint le nouveau comité) et c'est avec émotion qu'il évoque quelques points importants. Il est heureux de constater que cent-septante juniors, avec également une équipe féminine, évoluent en regroupement avec le FC Cornaux sous les couleurs des deux clubs. Il adresse un immense merci aux entraîneurs juniors pour le travail accompli et la progression de jeu de certaines équipes ces deux dernières années. Des remerciements tout particuliers sont adressés à Jess, Nicole et Dominique ainsi qu'à toutes les personnes qui leur ont donné un coup de main durant vingt ans pour la tenue de la cantine. Il est important de faire vivre cette cantine et il encourage les joueurs à en profiter.

Il souligne encore qu'il a été nécessaire d'axer les dépenses sur la remise en état des bâtiments (réfection des fenêtres cuisine et vestiaires, les douches, la paroi côté Cressier remise en état, réfection des éclairages).

Tout en remerciant tous ceux qui l'ont accompagné durant son mandat, il souhaite plein succès à la toute nouvelle équipe du comité.

Rapport du Caissier

Gilles Boillat, caissier, détaille les différents comptes en donnant quelques précisions et commentaires sur certains points importants dans la vie du club. Il relève que l'augmentation des amendes et la perte de cotisations non payées sont des points préoccupants qui doivent donner matière à réflexion (notamment la prise de conscience qu'il y a des obligations à respecter au sein du club). Il ajoute que le FCLL est un club sain, mais il manque un certain apport financier pour pouvoir amortir

correctement la dette du bâtiment. Il termine en soulignant que l'exercice se termine par un léger bénéfice.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

Rapport de la commission de jeu 1^{ère} et 2^{ème} équipe

Le président relève que chaque année la 1^{ère} équipe promet monts et merveilles, mais chaque année, la 2^e équipe doit la renforcer. C'est une situation qui ne peut plus perdurer et il faudra véritablement reprendre la question à fond, car l'image d'un club s'identifie toujours au travers de sa première équipe.

Un grand merci est adressé à la 2 composée de beaucoup de jeunes de l'Entre-Deux-Lacs, équipe qui fait plaisir à voir.

Des remerciements sont adressés à tous les entraîneurs et il leur souhaite bon vent pour la suite du championnat.

Rapport de la commission juniors

Marc Hertzeisen, responsable juniors, tient de prime abord à remercier tous les coaches juniors qui font un travail fantastique, ainsi que tous les parents qui accompagnent ces jeunes dans leurs déplacements. Il donne ensuite des informations concernant chaque équipe du groupe juniors E2Thielles qui fonctionne toujours avec Cornaux (engagement, progression, bonne volonté et énergie). Il rappelle que le but premier du club est de former des jeunes qui seront les actifs de demain et il est très satisfait de l'engagement des coaches auprès des juniors.

Il souligne que le tournoi en salle à bien fonctionné, mais qu'il est toujours aussi difficile de trouver des parents qui s'engagent durant cet événement et cela le navre.

René Ansermet souhaite également transmettre ces remerciements aux entraîneurs en soulignant que « le boulot que vous faites, je n'ai jamais pu le faire et je vous en félicite tout en souhaitant bon vent à ces sections juniors ».

Rapport de gestion des installations

Difficulté au niveau des locations qui sont

devenues très faibles. Il est rappelé que la cantine du foot est louée à La structure Part-Âges pour les repas de 11h à 14h30.

La gestion des installations est un sujet qu'il faudra revoir.

Nouveau comité central

Pour rappel, le nouveau comité a été élu lors de l'assemblée extraordinaire du 11 mai 2023 dans la composition suivante: Lucas Wenger, président et responsable des actifs – Alexandra Wenger, responsable communications – Yannick Morand, finances et comptabilité – Reto Gabriel, responsable infrastructures et terrain – Virgil Mari, responsable sponsoring et marketing – Dewi Ruedin, responsable manifestations – Marc Hertzeisen (membre du comité sortant) responsable juniors.

Lucas Wenger explique que le comité a repris au vol la gestion du club au 1^{er} juillet 2023. Comme il le souligne, « On n'a pas voulu changer la roue d'un coup, les choses vont prendre du temps et il faut continuer de travailler sur les points positifs de ces dernières années. ». Cependant, conscient des problèmes existants, il s'agit de changer l'état d'esprit, renouveler les effectifs dans leur ensemble et voir les changements qui peuvent se faire naturellement.

L'objectif principal du comité est axé sur le développement des jeunes, les faire rester dans leur club et qu'ils aient du plaisir à venir jouer au foot. De plus, il est important de garder les parents pour faire vivre la cantine et ainsi faire vivre les lieux.

En 2024, le club va fêter ses 70 ans d'existence avec un tournoi juniors en principe à fin juin. Un concept final doit encore être développé en début d'année.

René Ansermet remercie Lucas d'avoir pris la décision de constituer un nouveau comité et il souhaite bon vent à cette nouvelle équipe.

Cotisations: les cotisations restent les mêmes. La séance terminée, les membres se retrouvent autour du verre de l'amitié et d'une délicieuse agape.

CP

Les Flochets
2525 Le Landeron
T. 032 751 26 66
info@voillatsa.ch
voillatsa.ch



VOILLAT SA
Jardiniers – Paysagistes

Sapins de Noël bleus, rouges et Nordmann
Décorations de Noël

Vente à l'établissement « Les Flochets » (serres) tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h, jusqu'au 23 décembre 2023 à 12h. Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

DOMAINE
SAINT-SÉBASTE
CAVES OUVERTES DE NOËL
Le 1^{er} décembre de 17h à 20h
Le 2^e décembre de 10h à 17h
Saint-Blaise www.saint-sebaste.ch 032 753 14 23



SAINT-BLAISE

N° du «Gouvernail» de novembre 2023 L'étonnante histoire de notre «Bécassine»



Journal indépendant s'intéressant à la vie régionale, le «Gouvernail» raconte l'histoire hors du commun du bateau «Bécassine» qui fut, de 1940 à 1961, la propriété de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat.

En effet, «Bécassine» entra dans le processus de la fin de la guerre d'Algérie. Il fut transféré du lac de Neuchâtel au lac Léman pour servir de moyen de

déplacement à la délégation algérienne, établie sur la rive vaudoise du Léman. Elle devait se rendre aux pourparlers de paix à Evian.

L'histoire de ce petit bateau est passionnante: en 1945, il fut pris dans une tempête sur le lac de Neuchâtel et ses 60 passagers furent tirés d'affaire in extremis; en 1961, il est déplacé sur le Léman pour faciliter les négociations de paix de la guerre d'Algérie; en 1964, il promène des visiteurs lors de l'Exposition nationale de Lausanne; en 1998, il devient le premier bateau solaire européen mu par des batteries; en 1997, il prend feu sur le lac Léman. Réparé, il poursuit son existence sur les VNF, les voies navigables de la France.

On peut obtenir gratuitement ce no du «Gouvernail», jusqu'à épuisement du surplus de tirage, en le demandant, par écrit, à la Rédaction et administration du Gouvernail, rue de la Maigroge 21, 2072 Saint-Blaise: adresse e-mail: legouvernail2072gmail.com CZ

Concert de l'Avent

Temple de Cornaux

Dimanche 3 décembre 2023

à 17h00

**Choeur d'hommes
de Cornaux**
Dir. Evan Metral

**Société de musique
l'Union**
Dir. Jeremy Rossier

Entrée libre, collecte

Ramassage du papier au Landeron le samedi 2 décembre 2023 dès 9h

par la Paroisse Catholique.



Nous vous invitons à garder tous vos papiers et les déposer le samedi 2 décembre avant 9h, en paquets ficelés, sur le trottoir, devant votre maison ou immeuble.

Si la place vous manque pour le stockage du papier, vous pouvez le déposer dès ce jour, devant le garage de la Cure, derrière l'église, rue St Maurice 3.



Pourquoi garder votre papier jusqu'à cette date ?

- Parce que cette récolte de fonds permet d'organiser des cours de catéchisme pour les enfants.
- Permet d'entretenir nos, vos, bâtiments dans le village (église St. Maurice, Chapelle des Dix-Mille-Martyrs et la chapelle de Combes).
- Parce que toute une équipe de supers bénévoles se mobilise et prend du temps pour cette collecte.
- Parce que nous vous économisons des voyages à la déchetterie à Cornaux et que vous valorisez le vieux papier...

Nous recherchons des bénévoles d'une matinée, de petites camionnettes ou voitures avec remorques.

Rendez- vous des bénévoles et véhicules à 8h30 à la cure catholique du Landeron.

Un Grand MERCI, par avance, à toutes et tous et à la commune du Landeron.

Concernant l'organisation ou la dépose de papier, vous pouvez me contacter curecath.landeron@gmail.com
Tel. 079.478.19.79

CALENDRIER DE L'AVENT 2023 THIELLE-WAVRE



MERCI À TOUS d'avoir répondu présents pour illuminer une fenêtre pendant cette période de l'Avent !
Si une verrée a lieu entre 18 et 20h svp apporter votre tasse/cuillère à soupe pour limiter les déchets

| Dates | Noms | Adresses | Verrée | Remarques |
|-------|------------------------------|------------------------|-------------------------------------|--|
| Ve 1 | Famille Basilio | Pacots 24c | <input checked="" type="checkbox"/> | Entrer par le jardin |
| Sa 2 | Famille Bourquin-Ponci | Grand Rue 44 | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Di 3 | P'tit Four + SE | P'tit Four | <input checked="" type="checkbox"/> | Marché artisanal l'après-midi à la maison de commune |
| Lu 4 | | | | |
| Ma 5 | Famille Louis | Derrière le château 9 | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Me 6 | Saint Nicolas | Collège | <input checked="" type="checkbox"/> | 18h30 chants des enfants |
| Je 7 | Voisins, Voisines du 12 | Grand Rue 12 | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Ve 8 | Famille Chaize | Pacots 1 | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sa 9 | Famille Sansonnens | Pré du Pont 9 | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Di 10 | | | | |
| Lu 11 | Famille Bourqui Cousin | Derrière le château 10 | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Ma 12 | | | | |
| Me 13 | Groupe Couture | Maison de commune | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Je 14 | Famille Huor Mäder | Pacots 26-28 | <input checked="" type="checkbox"/> | À la petite forêt. |
| Ve 15 | | | | |
| Sa 16 | Famille Laurent Suter | Grand Rue 22 | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Di 17 | Famille Erard | Grand Rue 15 | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Lu 18 | Famille Bomard | Motteresses 40 | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Ma 19 | Familles Benoit Simonet Maye | Derrière le Château 11 | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Me 20 | Famille Jann | Motteresses 37 | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Je 21 | | | | |
| Ve 22 | | | | |
| Sa 23 | | | | |
| Di 24 | Administration communale | Marin | | |

SAINT-BLAISE

Le vin autrement

Dimitri Engel ouvre son caveau les 8 et 9 décembre

Décembre venu, Dimitri Engel ouvre son accueillant caveau de la rue Daniel-Dardel 17. Surprise, à déguster cette année: un nouveau cru, élevé de manière originale, aux arômes subtils.

La journée du samedi 9 décembre sera, de surcroît, marquée par la présence d'un talentueux magicien: Arthur Marquand. Il est, en effet, passionné depuis 10 ans par cet art. Le déclin de la magie s'est produit en lui lors d'un passage au Sacré-Cœur à Paris. Depuis, il s'est spécialisé dans la magie de proximité qu'il pratique à quelques centimètres du public permettant aux spectateurs et spectatrices d'interagir dans ses tours.

Les visiteurs auront aussi le plaisir de découvrir et de déguster quelques-uns des crus élevés par Dimitri Engel: Chasselas traditionnel, Chasselas Barrique «Invisible», Chasselas mousseux «L'espiègle», Sauvignon blanc, Viognier, Assemblage de cépages blanc «Elles», (Sauvignon blanc, Viognier), Perdrix blanche et Œil de perdrix. Pinot Noir traditionnel, Pinot Noir en barrique «L'Empreinte», Gallota en barrique «Velours Noir» sans omettre le nouveau vin précité. Le traditionnel concours de Noël aux trois questions retiendra l'attention de chacun et de chacune.

Dimitri Engel accueillera ses hôtes dans le caveau le vendredi 8 décembre, de 17h00 à 20h00 et le samedi 9 décembre, de 10h30 à 19h00. Sinon la cave est ouverte le vendredi de 17h00 à 18h30 et le samedi matin de 10h30 à 12h00 ou sur rendez-vous. CZ

LA NEUVEVILLE

Au programme!

ciné 2520
Association du Cinéma de La Neuveville
www.cine2520.ch

Le théorème de Marguerite

Drame d'Anna Novion,
avec Ella Rumpf, Julien Frison



L'avenir de Marguerite, brillante élève en mathématiques à l'ENS, semble tout tracé. Seule fille de sa promo, elle termine une thèse qu'elle doit exposer devant un parterre de chercheurs. Le jour J, une erreur bouscule toutes ses certitudes et l'édifice s'effondre. Marguerite décide de tout quitter pour tout recommencer.

VE 1^{er}, MA 5 & DI 10 décembre à 20h30
16 ans - 1h40 - France - VF

Napoléon

Historique de Ridley Scott,
avec Joaquin Phoenix, Vanessa Kirby



Fresque spectaculaire, le film "Napoléon" s'attache à l'ascension et à la chute de l'Empereur Napoléon Bonaparte. Il retrace la conquête acharnée du pouvoir par Bonaparte à travers le prisme de ses rapports passionnels et tourmentés avec Joséphine, le grand amour de sa vie.

SA 2, DI 3, ME 6 décembre à 20h30 (VF)
DI 10 déc à 17h (VO st fr/all)
12 ans - 2h38 - USA

Bratsch - Un village fait école

Documentaire de Norbert Wiedmer,
présenté dans le cadre de Ciné-Doc.

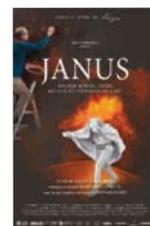


Bratsch, village de montagne en Haut-Valais, a progressivement vu sa population décliner et ne compte aujourd'hui plus qu'une centaine d'habitants. En 2016, la réouverture de l'école a créé une petite révolution dans la commune. Centré sur l'enfant et axé sur la pratique, l'établissement développe un nouveau concept pédagogique qui bouleverse le modèle scolaire courant. Les enfants apprennent à coopérer, à élaborer des projets concrets, à animer des réunions...

DI 3 décembre à 17h
8 ans - 1h32 - Suisse - VO st fr

Janus

Documentaire de Claude Stadelmann



"Janus" présente les deux facettes de Niklaus Manuel Güdel, artiste et historien de l'art jurassien. Dans ce documentaire, Claude Stadelmann suit Niklaus Manuel Güdel dans un grand atelier aménagé dans l'ancienne usine Condor à Courfaivre. Le réalisateur entend "concilier, voire recoller la partie artiste et la partie historien de l'art de Niklaus." A noter que le compositeur jurassien Nathan Stornetta assure la composition musicale originale du film.

VE 8 décembre à 20h30 :
projection en présence du réalisateur
8 ans - Suisse - 1h18 - VF

Pour les horaires définitifs ou les changements de dernière minute, consultez le programme sur www.cine2520.ch

24 NOVEMBRE, 02-06-09-16 DECEMBRE
TELETHON 2023

LE LANDERON
SAMEDI 09 DÉCEMBRE / 10H - 16H
CASERNE DES POMPIERS
Animation: démonstration JSP à 10H30 et 14H, vente de produit téléthon (livre, stylo, peluche et écharpe), boissons, raclette, salade, récoltes de dons

SAMEDI 16 DÉCEMBRE / 19H - 02H
SOIRÉE RED LINE, AULA DU C2T
Bar, DJ, cocktail et récoltes de dons

LIGNIÈRES
SAMEDI 09 DÉCEMBRE / 11H - 17H
CENTRE DU VILLAGE - PLACE DU RÉGENT
Animation: démonstration JSP à 13H, vente de produit téléthon (livre, stylo, peluche et écharpe), boissons, raclette, récoltes de dons

CRESSIER
SAMEDI 09.12.2023 / 09H - 14H
PLACE DU VILLAGE
Animation: Démonstration JSP à 11H30, vente de produit téléthon (livre, stylo, peluche et écharpe), boissons chaudes et hot dogs, récoltes de dons

LA NEUVEVILLE
VENDREDI 24 NOVEMBRE / 20H - MINUIT
MATCH AU LOTO
TENTE DE LA COURSE DES PAVÉS
Animation: loto, vente de produit téléthon (livre, stylo, peluche et écharpe), boissons, sandwich, récoltes de dons

MERCREDI 06 DÉCEMBRE / 15H - 20H
MARCHÉ DE NOËL À NEUVEVILLE
Animation: vente de produit téléthon (livre, stylo, peluche et écharpe), vin chaud et récoltes de dons

LA TÈNE
SAMEDI 02 DÉCEMBRE / 08H - 18H
MIGROS MARIN-CENTRE, HALL PRINCIPAL
Animation: vente de produit téléthon (livre, stylo, peluche et écharpe), récoltes de dons

PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR:
WWW.TELETHON.CH,
BULCOM ET RÉSEAUX SOCIAUX

TELETHON +

ENTRE-DEUX-LACS

La paroisse de l'Entre-Deux-Lacs prend soin



On ne le sait peut-être pas, mais la paroisse réformée de l'Entre-deux-Lacs offre tout un panel de personnes formées à l'écoute et à l'accompagnement spirituel.

En ce temps où le progrès était censé embellir et simplifier la vie, force est de constater que c'est tout le contraire qui se passe: les acquis se craquellent, l'écologie se dégrade et les tensions internationales sont réelles. Dans ce contexte, le stress et les difficultés de la vie peuvent peser bien lourds.

Il est parfois bon de pouvoir saisir une main qui se tend ou trouver une oreille qui écoute, se décharger d'un souci ou de prier avec quelqu'un, que ce soit à cause de difficultés de couples, de situations d'abus, ou encore pour trouver un soulagement d'une blessure intérieure ou être accompagné dans une recherche de sens.

Sans prétendre avoir la solution pour tout, et sans être un centre de psychothérapie ni un centre social, la paroisse a le réel souci de prendre soin des personnes en recherche ou en difficulté.

Vous y trouverez des écoutants qui ont approfondi différents domaines de la relation d'aide et de l'accompagnement spirituel, qui sont bienveillants et non jugeant et qui accueillent dans un respect absolu de confidentialité et d'anonymat.

Pour tous renseignements supplémentaires, n'hésitez pas de prendre contact en téléphonant au **079 889 21 90**.

Ursula Tissot, pasteure

Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ)

Vendredi 1^{er} décembre: 19h30 BUZZ –chaque vendredi soir au foyer de St-Blaise (sauf programme spécial). Plus d'infos: Gaëtan Broquet, animateur de jeunesse, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

ENTRE-DEUX-LACS

Vendredi 1^{er} décembre

18h30 **Souper Ciné** au centre paroissial de Cressier - film de Lasse Hallström, « **Les Recettes du Bonheur** » - sur inscription préalable.

Samedi 2 décembre

dès 9h **Boutique de Noël** à l'Espace Perrier de Marin – divers stands avec couronnes et calendriers de l'Avent, artisanat, pâtisseries – grimage pour les enfants.

A 11h30 **Spectacle de Magie** et à midi sera servi un délicieux risotto au safran et saucisse tessinoise. Autres possibilités de se restaurer.

Nous nous réjouissons de la présence de **John Michet qui dédicacera ses deux livres-CD, « Le Cadeau de Léonie » et « Les Aventures d'Arthur ».**

De 9h à 10h30 **Eveil à la foi « Venez regarder l'enfant dans la crèche »** pour les enfants de 2 à 5 ans et leur famille, au centre paroissial de Cressier - suivi d'un apéro.

Dimanche 3 décembre

16h15 **Goûter Ciné** au centre paroissial de Cressier avec le film d'animation « **Un monstre à Paris** » – sur inscription préalable.

Mercredi 6 décembre

11h30 à 14h00 **CLUB de Noël** pour les enfants de 5 à 12 ans, à la salle de paroisse du temple du Landeron. Repas, histoire biblique, chants, jeux, bricolage. Inscription: Stéphanie au 078 644 97 53.

Davantage d'infos concernant les activités: consultez le site www.entre2lacs.ch - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 3 décembre

10h00 Culte au temple du Landeron.

10h00 Culte au temple de St-Blaise. Bee Happy (début au culte) et garderie au foyer. La Ruche – voir programme sur le site.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi: Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Mardi 5 décembre: 10h00 Culte au **Home** St-Joseph.

Chaque mercredi: dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

Mercredi 6 décembre: 14h00 **MCR - Mouvement chrétien des retraités « Oser l'autre »** au centre paroissial de Cressier. Bienvenue à chacun!

Infos: Christiane Joner - 032 751 33 07 - ch.joner@gmail.com

Judi 7 décembre: 17h15 **JEUDIS DIEU**, pour les enfants de la 3H à la 7H, au centre paroissial de Cressier.

Contacts: contact@jeusamdisdieu.ch

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignières

Dimanche 3 décembre: 9h45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.

Le Landeron

Mercredi 6 décembre: 11h30 à 14h00 **CLUB de Noël** pour les enfants de 5 à 12 ans,

à la salle de paroisse du temple du Landeron. Repas, histoire biblique, chants, jeux, bricolage. Inscription: Stéphanie au 078 644 97 53.

Éveil à la Foi

Enfants 2-5 ans et leur famille

Jeux
Histoires bibliques
Discussions
Bricolages
Chants

Samedi 2 décembre

Ressentir et partager

Venez regarder l'enfant dans la crèche!
Tous nos sens sont importants!
Nous découvrirons ensemble pour cette rencontre-ci, l'importance de pouvoir VOIR les autres, ce qui nous entoure et Dieu!

Samedi 9h30 - 10h30 puis apéro

Centre paroissial réformé
chemin des Narches 3
2088 Cressier

079 312 52 43
078 741 51 57

CONTACTS delphine.collaude@eren.ch
flodeschildre@gmail.com

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch
Frédéric Hammann, tél. 079 101 35 73, frederic.hammann@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch
Temple et salle de paroisse du Landeron:
Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch
Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10
(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Pour la catéchèse des enfants dans notre paroisse, vous pouvez faire l'inscription par courrier ou par e-mail à:

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi et jeudi matin de 8h à 11h
Rue du Port 3
2072 Saint-Blaise
032 753 20 06
paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Paroisse de Cressier-Cornaux

Dimanche 3 décembre

10h30 Messe avec remise des Missels du Dimanche 2024

Après la messe, vente de couronnes de l'Avent faites par les enfants de 7^e H à 10^e H. (Fr. 20.—pièce).

Lundi 4 décembre

19h15 Répétition de l'ensemble vocal féminin au Chalet St-Martin

Mardi 5 décembre

11h00 Messe au Foyer

15h30 Catéchèse 5^e H au Chalet St-Martin

16h45 Catéchèse 6^e H au Chalet St-Martin

Mercredi 6 décembre

14h00 MCR – Vie Montante au centre réformé de Cressier

Jeudi 7 décembre

11h00 Messe au Foyer

Dimanche 10 décembre

10h30 Messe

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Samedi 9 décembre

10h00 Répétition des servants de messe à l'église

10h30 Répétition des chants de la messe de Noël des enfants à l'église

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 1^{er} décembre - Sacré-Cœur de Jésus

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 2 décembre - St. Luzius

17h00 Catéchisme 5^{ème} Harnos dans la salle sous l'église de Saint-Blaise suivi de la messe

18h30 Messe à Saint-Blaise

Étrennes dans la salle sous l'église de Saint-Blaise après la Messe de 18h30

Dimanche 3 décembre - 1^{er} dimanche de l'Avent

09h00 Messe à Saint-Blaise

09h00 Catéchisme 8^{ème} et 9^{ème} Harnos dans la salle sous l'église de Saint-Blaise

Mardi 5 décembre

08h00-11h00 Ouverture du Secrétariat

09h00 Pas de Messe à Saint-Blaise

Jeudi 7 décembre - Ste. Ambroise

08h00-11h00 Ouverture du Secrétariat

Vendredi 8 décembre - Immaculée Conception

09h00 Messe à Saint-Blaise

18h00 Catéchisme 6^{ème} Harnos dans la salle sous l'église de Saint-Blaise

Samedi 9 décembre

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 10 décembre - 2^{ème} dimanche de l'Avent

09h00 Messe animée par les 10^{ème} Harnos à Saint-Blaise

Permanence pendant l'absence de l'abbé Leonardo Kamalebo: Pour décembre 2023 et janvier 2024, Abbé Gérard Muanda 0327571186 et 0793677932 et Abbé Zygmunt Kazmierak 0328533744 et 0766727280.

Certaines informations peuvent être modifiés, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants « Jeudi-midi » (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch

À vos côtés quand vous avez besoin de nous.

Pour un soutien à domicile, la confiance est essentielle. Les services d'aide et de soins à domicile Senevita Casa mettent donc toujours à votre disposition la même équipe, qui vous soutiendra de manière très personnelle, toujours à l'heure convenue et en fonction de vos besoins.

032 753 77 20

Obtenir des conseils gratuits dès maintenant

senevita Casa
Neuchâtel



ENTRE-DEUX-LACS

« Chantons Noël, tout simplement! »

**Chantons Noël ensemble,
tout simplement**

Quels que soient votre âge et la qualité de votre voix...
Durant le temps qui vous convient et le nombre de fois
qui vous arrange: dix minutes, une heure, une fois,
plusieurs fois...

Jeu 7 décembre
19h

Mercredi 13 décembre
17h, enfants particulièrement bienvenus

Jeu 21 décembre
19h

Temple de St-Blaise

GRATUIT

Encadrement et organisation: Véronique Gobet, pianiste, et paroisse réformée
Renseignements: veroniquegobet@email.com ou 079 298 88 19

eren

La pianiste neuchâteloise Véronique Gobet a passablement déménagé dans sa vie. Se confronter à diverses cultures l'a toujours beaucoup inspirée. Un des lieux où elle a posé ses bagages et son piano est Zurich, où elle s'est émerveillée d'une belle tradition. Durant la période de l'Avent, des estrades sont installées sur diverses places de la ville et, dès la nuit tombée, des musiciens invitent les passants à entonner des chants de Noël.

Celui-ci rentre de promenade, celle-là sort du travail, celui-ci de la crèche où il a récupéré ses enfants, l'autre du supermarché, chargé de commissions. Tous se

rassemblent spontanément pour un moment de partage, de paix, de recueillement, de simple joie de chanter ensemble.

Noël, c'est le temps des cadeaux, le temps de la générosité. Depuis six ans, et désormais avec la complicité de la paroisse de l'Entre-deux-lacs, Véronique Gobet offre gratuitement ainsi à la population ces trois moments de chants, d'une durée d'une heure environ. Chacun est invité à entonner ces trésors de notre patrimoine, dont elle a composé des accompagnements originaux. Ceci en contemplant le majestueux sapin illuminé, dressé dans le beau temple de St-Blaise.

Que ce soit pour dix minutes, une heure entière, une seule fois, à trois reprises, quels que soient votre âge, votre habitude de chanter, la qualité de votre voix, venez chanter Noël. Que vous ne veniez que pour le seul plaisir de chanter ou pour attiser votre spiritualité à l'approche de Noël, ou...les deux, venez partager ces moments. Avec vos enfants, vos parents, vos grands-parents, vos voisins, vos amis, ou seul, venez chanter Noël ensemble, tout simplement!

Jeu 7 décembre, 19h

Mercredi 13 décembre, 17h (enfants particulièrement bienvenus)

Jeu 21 décembre, 19h

Temple de St-Blaise. Pour tous. Gratuit.

Organisation: EREN et Véronique Gobet

Contact: www.veroniquegobet.ch ou 079 298 88 19

LIGNIÈRES

Nouveaux citoyens à l'honneur



La réception des jeunes atteignant la majorité durant l'année se déroule en deux temps à Lignières, une activité et un repas en commun, la coutume bien ancrée est appréciée.

Un grain de sable à tout de même désorienté les organisateurs avec la volée de cette année. Sur les 16 jeunes invités, seuls quatre ont répondu présents à la sortie organisée par les autorités communales. « Nous avons du plaisir de venir et nous sommes contents d'être là » a affirmé le joyeux quatuor de 2005. Après un exercice de jonglerie censé adapter l'activité au nombre réduit et inattendu de participants, les organisateurs, jamais à court d'idées, ont abandonné l'idée première et misé sur la visite de la Brasserie familiale Celestial à Marin. Accompagnés des autorités, face aux rutilantes cuves du breuvage fièrement local qui a remporté l'or et le bronze au concours du Salon de la Bière 2023 à Martigny, les majorants se sont initiés avec beaucoup de bonne humeur à la dégustation des bières artisanales. Ils ont découvert la blanche, la blonde, India, New England. American Amber, et à la question de la présentatrice, avez-vous déjà visité une brasserie? « Oui, mais pas celle-là » ont-ils répondu. Savoir comment on brasse avec des céréales 100 % bios, dont une majorité sont issues de Wavre, visiter l'espace cuve fermentation, goûter des styles différents, et passer un moment convivial, la partie était gagnée. L'occasion se prêtait aussi aux retrouvailles, « depuis les bancs d'école on ne se voit plus beaucoup », ils sont entrés en apprentissage, peinture sur carrosserie, cuisine, banque, agriculture, sont leurs nouveaux horizons. La soirée s'est poursuivie par un repas pris en commun dans un restaurant au cours duquel les nouveaux majorants ont eu tout loisir de faire plus ample connaissance avec le Conseil communal au complet, l'administrateur communal et le président du législatif. Dans une ambiance chaleureuse et détendue, ils ont eu l'occasion d'assouvir leur soif du savoir.

Les jeunes de 18 ans

Ceux présents: Axel Boillat, Arnaud Bonjour, Louis Frésard et Malorie Mani.

Les excusés/absents: Milo Bessette, Aloys Conrad, Nicolas Kläy, Julien Neuschwander, Viggo Prochazka, Loan Quesada, Jeanne Roulet, Thaïs Sauser, Irakoze-Yeleen Schwab, Margo Stolz + deux ayant choisi de protéger leur sphère privée.

C'est pas tous les jours Noël !

Testez des appareils auditifs gratuitement et sans engagement et profitez pleinement des fêtes de fin d'année en famille ou entre amis.



Nous vous proposons la marque suisse et leader mondial **PHONAK** au meilleur prix de la région !

Horaire: mardi à vendredi 9h-12h / 13h30-17h30 ou sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture



Oui, vous méritez d'entendre la vie !

**AUDITION
DU LAC**

Rue de l'Hôpital 5
2000 Neuchâtel
032 724 55 66
info@auditiondulac.ch
www.auditiondulac.ch

HAUTERIVE

Galerie 2016 – Marie-Claire Meier, une artiste aux multiples facettes



Depuis 2 semaines, une nouvelle série de créations artistiques comprenant sculptures, peintures et objets d'arts sont à découvrir à la galerie du centre du village altaripeen. Des portes grandes ouvertes sur l'admirable travail de l'artiste établie à La Neuveville, Marie-Claire Meier.

Au passage des visiteurs, une vague impression d'un travail multiple imprègne les lieux en ce samedi après-midi. Les pièces semblent distinctes les unes des autres et pourtant sont toutes nées de mains identiques. De la sculpture qui aurait pu voir travailler plusieurs passionnés aux tableaux combinant différentes textures, les pièces proposées par Marie-Claire Meier sont teintées de mystérieuses écritures. Au deuxième et dernier étage, de paisibles sculptures humanoïdes attendent les visiteurs suffisamment téméraires pour s'y rendre.

Depuis plus de 30 ans, Marie-Claire Meier élabore à partir de tissus ou de végétaux, le support nécessaire à la création de sculptures, tableaux et objets artistiques. Son défi; inventer sa propre matière en se confrontant à ses limites. Pour l'artiste, la matière originale fait partie intégrante de l'œuvre picturale. Les mains étant le prolongement de l'âme, Marie-Claire Meier se laisse transporter par la mémoire de la matière depuis de nombreuses années maintenant.

Reprenant les recettes traditionnelles de la fabrication du papier, l'artiste développe une approche contemporaine. Défibrant les tissus, elle les transforme en pâte à papier à l'aide d'un « moulin ». Dans chaque matière récupérée puis retravaillée, une histoire est ainsi sauvegardée. Base indispensable au travail de l'artiste, le papier est le réceptacle privilégié de toutes les histoires, confidences ou secrets passés. Marie-Claire Meier puise son intense inspiration entre traditions asiatiques (fruit de multiples voyages au Japon et en Corée) et modernité occidentale (à la suite de différents stages aux Etats-Unis ainsi qu'en Europe).

La Galerie 2016 invite amateurs d'art chevronnés ou simples admirateurs curieux, à découvrir parmi une quarantaine de travaux récents, dont la plupart créés en 2023, la série « Code ». Série dans laquelle la pâte de coton, très épaisse, est gaufrée avec des charlons préalablement préparés, séchée puis peinte, souvent avec les mains. Au sujet de sa mystérieuse ou plutôt ses mystérieuses créations d'écritures ponctuant ses réalisations, Marie-Claire Meier relève qu'elle « fabrique la pâte à papier qui est le support de l'écri-

ture, j'y inscris des signes, lettres ou codes. A chacun d'imaginer son alphabet personnel ou percevoir un fragment de son rêve ». Ses réalisations laissent une place suffisante au libre cours de l'imagination individuelle. C'est bien au travers du regard laissé par le visiteur, que les créations de l'artiste vivent. Dans un basculement entre réel et virtuel, le regard permet de transmuter des signes que l'on peut toucher en une histoire imaginaire, langage de liberté.

De son travail, Marie-Claire Meier aime jouer avec les différentes textures. « Travailler sur toile m'a permis plus de liberté avec la peinture mais j'ai toujours besoin d'adjonction de papier, souvent asiatique » relève-t-elle encore.

Une créativité sans cesse renouvelée permet notamment la découverte de nombreuses nouvelles créations de l'artiste d'origine bernoise. Parmi elle « Censure », où 7 très petites sculptures emprisonnées (ou enlacées au choix du curieux), gardent précieusement leurs plus intimes secrets. Une autre série, constituée quant à elle de 3 ballons en « pierre », essaye frénétiquement d'échapper à leurs lourdes conditions immobiles. Un espoir de liberté définitivement envolé si l'on peut dire. Une dernière série davantage colorée, constitue un clin d'œil autodérisoire au titre de l'exposition, avec ses 8 ou 9 tubes de peintures autoportants. Ces séries ne sont évidemment qu'un frêle aperçu du talent de Marie-Claire Meier ainsi que des nombreux objets, sculptures ou encore tableaux présentés durant les mois de novembre et décembre à Hauterive.

Une exposition à venir découvrir dès à présent à la Galerie 2016, du mercredi au dimanche, de 14h00 à 18h00, jusqu'au dimanche 17 décembre 2023. Une visite commentée sous forme de dialogue entre l'artiste et Walter Tschopp, Conservateur de la Fondation Ateliers d'Artiste est prévue le dimanche 10 décembre à 15h.

- Galerie 2016, Rue de la Rebatte 2, 2068 Hauterive, Philippe Du Pasquier (Galeriste), +41 32 753 30 33, info@galerie2016.ch

MHD

Cours de Reiki Usui I : Apprendre cette méthode est une belle façon de prendre de soin de soi et d'aider les autres. Formation reconnue ASCA: 12(19-22h), 13 et 14 janvier (09h30-18h30).

Cours Toucher Thérapeutique® 1-2 selon D. Krieger : Apprendre une méthode énergétique en développant son intuition : 27-28 janvier

Renseignements inscription: La Reliance Colombier 079 525 00 50/079 598 58 39 info@lareliance.ch www.lareliance.ch

eligreen
Vos énergies renouvelables

L'énergie solaire, pourquoi pas chez vous ?

www.eligreen.ch 032 843 27 90
Rue du château 17 2022 Bevaix



Centre Pil' Life Marin Cours Hip-hop

Mercredi 16h Ados
Mercredi 17h Enfants
Jeudi 18h Break
Jeudi 19h Adultes
Vendredi 18h Ados
Vendredi 19h Avancés

Tous niveaux et tous âges
www.pillife-danse.com



numéro 00

ÉPARGNE 3A
Bon pour vos impôts et votre retraite.
bcn.ch/epargne3

 **BCN**

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

26 novembre 2023

Naissance très réussie de la Commune de Laténa



A l'auditoire des centres scolaires de Vigner, un peu avant 13 h, Rocco Mauri, conseiller communal d'Hauterive, un des co-présidents du comité de pilotage, a annoncé que la convention de fusion entre Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise venait d'être massivement acceptée par les électeurs et électrices dans chacune de ces quatre communes.

La constitution de la nouvelle commune de Laténa, qui entrera en force le 1^{er} janvier 2025, est un acte majeur parce qu'il constituera une seule entité dans le découpage institutionnel du territoire du canton le ramenant de 27 à 24 communes.

Forte de 12'000 habitants, de 6'600 places de travail, de 2'600 ha, dont 27 plantés en vignes, la nouvelle commune va être bientôt formée: 26 février 2024, dépôt des listes par les partis pour l'élection des conseillers et conseillères généraux: 21 avril 2024, élection des membres du législatif de la nouvelle commune qui, lors de leur séance constitutive, nommeront le premier Conseil communal de Laténa.

Plus des 2/3 des citoyens et citoyennes ont compris, qu'au moment où le premier quart du 21^e siècle va être atteint, les structures de leurs communes ne peuvent plus répondre aux défis qui se profilent: modification du découpage administratif du canton, perte de l'espace de vie qui fut celle de la commune, conseils communaux de milice face à des tâches toujours plus complexes, difficultés de composer les conseils généraux: *bref, communes à bout de souffle* au regard de bons connaisseurs du fonctionnement des entités communales.

La fusion des quatre communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise, même si elle accentuera leur pouvoir, parce que l'union fait la force, ne résoudra pas instantanément les difficultés auxquelles elles devront faire face; cependant leur fusion ouvre désormais une voie pour construire un nouveau modèle de gestion: plus actuel.

Une même voie devrait aussi s'ouvrir bientôt pour les communes du Landeron, de Lignières, de Cornaux et de Cressier.

La structure communale nouvelle est certes un élément essentiel mais les hommes et les femmes qui lui donneront corps pour la faire vivre sont tout aussi importants.

On peut faire une comparaison avec une maison en construction: les gabarits sont désormais plantés, toutes les autorisations de bâtir sont données mais la demeure reste à construire. Elle doit être sous toit dans treize mois!

On en attend la réalisation d'économies d'échelle et de meilleures prestations aux habitants et habitantes d'une région dans laquelle ils sont déjà unis dans de nombreuses institutions politiques, sociétales et religieuses.

«*Dans la vie, il y a des forces en mouvement et les solutions suivent*» écrivait Antoine de St-Exupéry. Construire Laténa va exiger de mettre beaucoup de forces en mouvement: dans les organismes politiques et dans les administrations communales qui devront être réunis pour réussir.

Au travail et bon courage aux équipes qui vont créer Laténa. Le 26 novembre 2023 est entré dans l'histoire de notre région.

Claude Zweiacker